

Ghrieb inaugure l'usine d'accessoires plastiques pour automobiles

NOUVELLE PIERRE À L'ÉDIFICE D'UNE INDUSTRIE PLUS AUTONOME

Page 5

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8600 - SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Front continental contre le terrorisme

Tebboune salué par l'UA

Page 3

CAUSE PALESTINIENNE

L'ALGERIE APPELLE L'OCI A RESSERRER LES RANGS



Face à la multiplication des crises et aux fractures persistantes de l'ordre international, l'Algérie plaide pour une action plus coordonnée au sein de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). A New York, Ahmed Attaf a appelé les Etats membres à rapprocher leurs positions et à renforcer leur concertation afin de donner davantage de poids à leur action collective, notamment en faveur de la Palestine, du respect du droit international et de la défense de leurs intérêts dans les enceintes internationales.

Page 3

RENTRÉE SCOLAIRE

Saâdaoui resserre le suivi

Page 2

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE DE TIMIMOUN

SIX PROJETS RETENUS

Page 11

DÉCÈS DE MOHAMED BENCHICOU

Une voix majeure de la presse indépendante

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

L'ALGÉRIE AU RENDEZ-VOUS DE WORLDSKILLS

Vers une dynamique africaine des métiers

LA MINISTRE de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, a réitéré l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement de la coopération africaine dans le domaine des compétences et de la formation professionnelle, à l'occasion d'une réunion de haut niveau consacrée à l'avenir de WorldSkills en Afrique, tenue à Shanghai. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Nassima Arhab a participé à cette réunion de haut niveau consacrée à l'avenir de WorldSkills en Afrique, présidée par le président de l'organisme, Francis Hourant, et de la cheffe de la division de l'éducation au département de l'Education, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation de la Commission de l'Union africaine (ESTI), Sofia Ndimutela Ashipala.

En cette circonstance, la ministre a notamment plaidé pour une présence accrue du continent au sein du mouvement international WorldSkills, mettant en relief les initiatives algériennes destinées à favoriser les échanges d'expertise entre les pays africains.

Dans cette perspective, Nassima Arhab a renouvelé l'invitation adressée aux participants au Forum africain des politiques de compétences (African Skills Policy Forum), qui sera organisé en novembre prochain en Algérie, en partenariat entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la Commission de l'Union africaine (UA).

La ministre a, en outre, invité les pays africains membres à participer aux Olympiades des métiers d'Oran, à travers plusieurs spécialités qui seront ouvertes aux jeunes du continent. Cette manifestation devrait, selon elle, permettre aux jeunes participants de se mesurer à leurs homologues, de développer leurs compétences et de promouvoir l'excellence et une compétition positive. «Les Olympiades des métiers d'Oran vont aussi constituer une occasion de partager l'expérience algérienne dans l'organisation des compétitions professionnelles et de favoriser le transfert de cette expertise vers d'autres pays africains», a-t-elle relevé. La réunion a réuni plusieurs ministres africains et représentants officiels des Etats membres. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération entre WorldSkills et les pays africains, au même titre que sur les moyens de développer la présence du mouvement sur le continent. Les participants ont, en outre, examiné les mécanismes permettant de booster la coordination entre les Etats africains et le mouvement international dans le domaine du développement des compétences, de la formation et de l'enseignement professionnels.

K. A.

RENTRÉE SCOLAIRE

Saâdaoui resserre le suivi

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a réuni les directeurs de l'éducation pour faire le point sur l'installation des lauréats dans leurs postes, la scolarisation des élèves, la mise en œuvre de la Semaine de la santé scolaire et le fonctionnement des établissements, appelant à une présence accrue des services concernés sur le terrain et à une prise en charge rapide des difficultés signalées dans les wilayas.



Mohamed Seghir Saadaoui.

Ces instructions ont été émises lors d'une conférence nationale par visioconférence, a indiqué, avant-hier, un communiqué de la tutelle. L'un des principaux points abordés concerne l'installation de l'ensemble des lauréats dans leurs postes et la garantie de la scolarisation des élèves. Les directeurs de l'éducation des différentes wilayas ont, à ce titre, présenté l'état d'avancement des démarches engagées. Le ministre a insisté sur la fiabilité des données communiquées, demandant aux responsables de les vérifier et de les actualiser régulièrement.

La Semaine de la santé scolaire a également été au centre des échanges.

M. Sadaoui a demandé aux responsables locaux de veiller au déroulement effectif des activités prévues et de sensibiliser les directeurs d'établissements à l'importance de renseigner les formulaires consacrés à leur évaluation. Selon lui, ces données devraient permettre de disposer d'une appréciation précise du déroulement de cette initiative et d'en mesurer les résultats.

Le ministre a, par ailleurs, salué l'apport du ministère de l'Industrie pharmaceutique, qui accompagne cette démarche par la mise à disposition de fournitures sanitaires. Une première partie a déjà été acheminée vers plusieurs wilayas, notamment dans le Sud, tandis que l'acheminement se poursuit afin de couvrir l'ensemble du pays, a-t-on précisé.

Les directeurs de l'éducation ont été invités à veiller à la distribution de ces fournitures sanitaires aux élèves, en accordant une attention particulière aux catégories nécessitant cet accompagnement. Ils devront aussi assurer la documentation de cette action et son suivi sur le terrain.

Le fonctionnement des établissements publics et privés a constitué un autre volet de la rencontre. Le ministre a demandé à maintenir une vigilance régulière quant au respect de la réglementation et du calendrier scolaire, en vue de préserver la continuité du processus éducatif. Il a rappelé, à ce propos, le rôle des directeurs d'établissements dans l'application des instructions ministérielles, le respect des textes en vigueur et le maintien de la discipline administrative et pédagogique.

Les services d'inspection et de l'administration sont appelés, pour leur part, à renforcer leur présence dans les établissements et à intervenir rapidement lorsque des situations sont susceptibles de perturber la scolarité des élèves ou le fonctionnement normal des structures. Les préoccupations recensées dans les wilayas devront, enfin, faire l'objet d'une attention particulière. Elles concernent principalement le transport scolaire, les infrastructures éducatives et les conditions de scolarisation. Le ministre a préconisé la prise de mesures appropriées pour apporter des réponses aux difficultés relevées.

Du reste, le ministre a salué les efforts déployés par les directions de l'éducation, en coordination avec les autorités locales, de même que par la famille éducative pour assurer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions. Il a appelé à maintenir cette coordination afin de consolider les acquis et de préserver la stabilité des établissements.

Khalil Aouir

THESES DE DOCTORAT

Un délai supplémentaire en perspective

LES DOCTORANTS dont les thèses accusent du retard pourraient bénéficier d'un délai supplémentaire pour les soutenir. La proposition a été examinée, jeudi, lors d'une rencontre entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et le président du groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la paix, qui a également soulevé plusieurs préoccupations liées à la formation médicale.

À l'issue de cette rencontre, le parlementaire a indiqué que le ministre avait accueilli favorablement la proposition de prolonger les délais de soutenance des thèses en retard, tout en faisant part de sa compréhension des préoccupations des étudiants concernés. Il a précisé que Baddari avait estimé qu'il n'y avait «aucun obstacle» à cette prolongation, sous réserve de la prise des mesures nécessaires au profit des doctorants concernés. Le dossier reste ainsi ouvert, avec une perspective qui pourrait apporter une réponse aux étudiants confrontés à des délais arrivés à échéance sans avoir pu finaliser leur parcours doctoral.

Autre dossier abordé au cours de la rencontre, les conditions de formation et d'encadrement des étudiants en médecine ont occupé une place importante dans les discussions. Harchaya a indiqué avoir examiné «en profondeur» avec le ministre la situation des étudiants affectés dans les annexes des facultés de médecine, ainsi que leurs préoccupations, qu'il a qualifiées d'»urgentes».

Le renforcement des structures des facultés et la mise à disposition de l'encadrement nécessaire ont notamment été évoqués. Les échanges ont aussi porté sur le système hospitalo-universitaire, avec un accent sur son articulation avec la formation académique. Dans ce cadre, le président du groupe parlementaire du MSP a présenté une proposition pour la création d'une cité médicale intégrée à Chlef. Celle-ci regrouperait une faculté de médecine et un centre hospitalo-universitaire. L'initiative est présentée comme un moyen de réduire la pression sur les structures existantes et de renforcer simultanément les capacités de formation et l'offre de soins dans la région.

Les discussions ont également abordé les conditions sociales des étudiants. Les projets de rénovation en cours dans les cités universitaires et les moyens de faire face à la pression croissante dans les grandes wilayas ont notamment été examinés. La situation des enseignants universitaires a, elle aussi, été évoquée à travers les questions liées à leurs mouvements et mutations, ainsi que les différents projets de développement de l'université.

La rencontre a ainsi couvert plusieurs dossiers qui touchent directement le parcours universitaire, de la soutenance des thèses en retard aux conditions de formation en médecine, en passant par l'encadrement pédagogique et les conditions de vie des étudiants.

Sihem Bounabi

DIPLOMATIE

L'Algérie appelle l'OCI à resserrer les rangs

Face à la multiplication des crises et aux fractures persistantes de l'ordre international, l'Algérie plaide pour une action plus coordonnée au sein de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). A New York, Ahmed Attaf a appelé les Etats membres à rapprocher leurs positions et à renforcer leur concertation afin de donner davantage de poids à leur action collective, notamment en faveur de la Palestine, du respect du droit international et de la défense de leurs intérêts dans les enceintes internationales.

La dispersion des positions ne peut plus avoir sa place dans un contexte international marqué par l'aggravation des crises. C'est le message porté par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors de la réunion annuelle de coordination des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'OCI, tenue à New York en marge de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Le chef de la diplomatie a ainsi plaidé pour une Organisation «plus efficace, plus capable d'initiative et d'influence», estimant que «la période ne tolère pas la dispersion des positions». Son intervention s'est articulée autour d'une même exigence : renforcer l'action collective pour que le poids politique et démographique des Etats membres puisse davantage se traduire dans les rapports de force internationaux.

La première concerne le multilatéralisme et le respect du droit international. Affirmant qu'»il n'y a ni sécurité ni stabilité en dehors du respect du droit international et de la Charte des Nations unies», M. Attaf a appelé à défendre un ordre international «juste et équilibré», loin de la sélectivité et du deux poids, deux mesures.



Ahmed Attaf.

Pour l'Algérie, cette ambition passe par une coordination plus étroite entre les Etats membres et par une action collective mieux structurée. Dans ce cadre, M. Attaf a appelé à «rationaliser notre action collective» et à doter l'OCI d'une capacité accrue à défendre les intérêts de ses membres et les causes de leurs peuples. La Palestine et El-Qods constituent le deuxième axe de cette action. Rappelant que la solidarité avec la Palestine et la défense de sa cause figurent parmi les fondements de l'OCI, le ministre a souligné que cette responsabilité «demeure, et devient même plus urgente aujourd'hui».

PLAIDOYER POUR UNE DIPLOMATIE ISLAMIQUE PLUS EFFICACE

Il a appelé à poursuivre l'action politique, diplomatique et juridique en faveur des droits légitimes du peuple palestinien et de la concrétisation de la solution à deux Etats. Il s'agit aussi de mobiliser davantage les mécanismes de l'action multilatérale pour défendre les droits des Palestiniens et leur permettre de les exercer pleinement.

Le troisième axe porte sur la capacité de l'OCI à peser davantage dans les enceintes internationales.

Le ministre a estimé que «le poids démographique et politique de ses Etats membres devait pouvoir se traduire par une influence diplomatique plus importante». Pour y parvenir, il préconise «l'unification des positions, une coordination accrue et des partenariats plus larges avec les organisations et regroupements régionaux et internationaux».

Soutenant que «nous avons besoin de transformer notre poids collectif en une influence politique et diplomatique plus grande», il a ainsi plaidé pour faire de la solidarité islamique une capacité d'action concrète.

Cette approche prolonge les positions défendues par l'Algérie durant sa participation à la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de représenter l'Algérie aux travaux de cette session, Ahmed Attaf multiplie les rencontres et les cadres de concertation avec les partenaires de l'Algérie.

Après sa participation aux réunions de l'OCI, de la Ligue des Etats arabes, de l'Union africaine et du Groupe des 77 et la Chine, le ministre d'Etat a poursuivi ses consultations bilatérales, hier, avec plusieurs pays africains autour de dossiers politiques, économiques et sécuritaires.

Avec l'Afrique du Sud, les discussions ont porté sur le renforcement des relations politiques et économiques, notamment dans les secteurs des mines, des hydrocarbures et de l'agriculture, ainsi que sur la préparation de la prochaine réunion ministérielle de la commission bilatérale. Les deux pays ont, par ailleurs, réaffirmé leur attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Sihem Bounabi

FRONT CONTINENTAL CONTRE LE TERRORISME

Tebboune salué par l'UA

A L'ISSUE de la 1369e réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS), les membres du Conseil ont, à l'unanimité, à New York, salué les efforts du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de Champion de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. A ce titre, le CPS, avec la participation du chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, a appelé à accélérer la mise en place de plusieurs instruments continentaux tendant à renforcer la coopération judiciaire et à faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité africaine. La 1369e réunion ministérielle du CPS de l'UA a eu lieu le 23 septembre 2026 aux Etats-Unis, en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. Dans un texte adopté à l'issue de sa 1369e réunion, consacrée au «bon voisinage et aux réponses régionales aux défis sécuritaires et terroristes en Afrique», le CPS s'est vivement félicité des efforts déployés par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour faire avancer l'agenda de l'UA en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, dans le cadre de la responsabilité institutionnelle et juridique attribuée par l'organisation au président en tant que Champion pour mener ce combat.

Intervenant lors de cette réunion, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a, pour sa part, fait ressortir «la priorité accordée par l'Algérie à la lutte contre le financement du terrorisme et à l'assèchement de ses sources», notamment par le biais de la lutte contre l'exploitation des technologies avancées à des fins terroristes.

Le chef de la diplomatie algérienne a rappelé, dans ce contexte, les «Principes directeurs d'Alger», adoptés par le Conseil de sécurité des Nations unies en janvier 2025, qu'il a présentés comme un cadre de référence destiné à renforcer les efforts internationaux dans ce domaine.

Ahmed Attaf a, en outre, mis en valeur le rôle joué par le président Abdelmadjid Tebboune en sa qualité de «Champion de l'UA pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent». Au-delà de la seule réponse sécuritaire, le ministre d'Etat a mis l'accent sur une approche plus globale. M. Attaf a expliqué que la stratégie algérienne repose sur la conviction que les réponses sécuritaires et militaires, «bien que nécessaires», ne peuvent, à elles seules, garantir une sécurité et une stabilité durables.

Elles doivent absolument être accompagnées par des actions en faveur du «développement, de la réconciliation et de la consolidation des institutions de l'Etat, mais aussi par la prise en charge des facteurs exploités par les organisations terroristes pour recruter de nouveaux membres et étendre leur influence», a-t-il martelé.

Il convient de noter que les pays membres ont collectivement validé l'approche défendue par l'Algérie. Ils s'accordent sur le fait d'y associer des projets de développement économique et des actions de réconciliation pour tarir le recrutement terroriste. Compte tenu de l'évolution des modes opératoires terroristes, le CPS a renouvelé son appel à la Commission de l'UA pour la mise en place d'un cadre continental consacré essentiellement à l'utilisation des technologies émergentes par les groupes terroristes. Il s'agit, en l'occurrence, des drones, des plates-formes cryptées et des mécanismes de financement numérique.

Cette démarche, qui s'inscrit dans le prolongement de la décision 978 de la Conférence de l'Union africaine, adoptée en février 2026, devra s'appuyer sur les «Principes directeurs d'Alger», veillant à leur conformité avec les normes internationales.

Khalil Aouir



ALGÉRIE-RUSSIE

Attaf et Lavrov renforcent la concertation entre Alger et Moscou

EN MARGE de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, Ahmed Attaf et Sergueï Lavrov ont passé en revue l'état des relations algéro-russes et plusieurs dossiers régionaux et internationaux. Les deux ministres ont notamment insisté sur la poursuite du dialogue et des solutions politiques, tout en évoquant les prochains rendez-vous Russie-Afrique et arabo-russe.

Les relations entre l'Algérie et la Russie ainsi que plusieurs dossiers internationaux et régionaux ont été au cœur des discussions entre le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue russe, Sergueï Lavrov, a indiqué ce vendredi un communiqué du MAE.

La rencontre s'est tenue dans le cadre du quatrième jour de la participation du chef de la diplomatie algérienne aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Au cours de leurs échanges, les deux responsables ont examiné les moyens de consolider davantage les relations d'amitié et de coopération entre Alger et Moscou. Les discussions ont également porté sur les perspectives de développement du partenariat économique et de l'intensification des échanges commerciaux entre les deux pays.

L'entretien a également été consacré à un échange approfondi sur plusieurs questions internationales et régionales d'intérêt commun. Ahmed Attaf et Sergueï Lavrov ont convenu de maintenir leurs consultations et leur coordination concernant l'évolution de la situation au Moyen-Orient, dans la région du Sahel et autour de la question du Sahara occidental, selon la même source.

Cette concertation devra se poursuivre aussi bien dans le cadre des relations bilatérales qu'au sein des organisations multilatérales, ont souligné les deux ministres.

Dans leurs échanges, les deux parties ont mis en avant l'importance du dialogue et de la recherche de solutions politiques aux crises et conflits, dans le respect du droit international et des principes consacrés par la Charte des Nations unies. Les discussions entre Attaf et Lavrov ont également porté sur plusieurs échéances diplomatiques à venir. Les deux ministres ont notamment abordé les préparatifs du troisième sommet Russie-Afrique, qui doit se tenir à Moscou en octobre 2026, a souligné le MAE. Le Forum de coopération arabo-russe au niveau des ministres des Affaires étrangères, prévu en décembre prochain, figurait également parmi les sujets examinés. À travers ces différents dossiers, la rencontre a ainsi permis de mettre l'accent à la fois sur l'approfondissement des relations algéro-russes et sur la poursuite de la concertation entre les deux pays concernant les principales questions inscrites à l'agenda régional et international.

Majda Khellaf

ELLE REGROUPE PLUSIEURS SECTEURS MINISTÉRIELS

Une commission mixte pour améliorer la performance des incubateurs

LE MINISTÈRE de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises a installé, jeudi à Alger, une commission sectorielle mixte chargée du suivi des incubateurs d'entreprises. Réunissant plusieurs secteurs ministériels et acteurs de l'écosystème de l'innovation, cette nouvelle structure doit notamment renforcer la coordination, harmoniser les critères d'évaluation et favoriser l'échange d'expériences entre incubateurs publics et privés. La cérémonie officielle d'installation de cette nouvelle commission a été présidée par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Noureddine Ouadah Selon un communiqué du ministère, cette commission réunit des représentants de plusieurs secteurs ministériels ainsi que les principaux acteurs de l'écosystème local de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Sa mise en place vise à renforcer la coordination entre les différents départements et à favoriser une implication plus étroite des acteurs concernés dans le développement de cet écosystème. La commission aura notamment pour mission d'unifier les visions et de faciliter le partage de l'information, afin de permettre aux différents secteurs de tirer pleinement profit des initiatives et programmes dédiés aux incubateurs. Elle devra également contribuer à l'harmonisation des critères d'évaluation à travers la définition d'objectifs et d'indicateurs de performance internationaux, cohérents et communs, destinés à assurer la qualité des prestations des incubateurs et à améliorer leur rendement. La démarche prévoit, par ailleurs, de renforcer la complémentarité entre les incubateurs publics et privés, et ce à travers une coordination régulière sur le terrain. L'échange d'expériences entre les différents incubateurs à l'échelle nationale sera également encouragé, avec pour objectif de diffuser les meilleures pratiques et de valoriser les expériences ayant fait leurs preuves. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la volonté du secteur d'harmoniser les performances des structures chargées d'accompagner les start-up et les projets innovants.

R. B.

L'AMBASSADEUR D'ARABIE SAOUDITE EN ALGÉRIE :

«L'avenir des relations algéro-saoudiennes ouvre de plus larges perspectives»

L'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, M. Abdullah bin Nasser Al-Bussairi, a affirmé que les relations algéro-saoudiennes reposent sur une «profondeur historique et un rapprochement frère», soulignant que les liens qui unissent les deux pays, ajoutés à la convergence de leurs positions sur les questions régionales et internationales, ouvrent la voie à une nouvelle ère de coopération et d'intégration.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la célébration de la Fête nationale saoudienne, mercredi, au Centre International des Conférences (CIC) d'Alger, le diplomate saoudien a évoqué le cours des relations bilatérales, les mutations économiques que connaît le Royaume dans le cadre de la «Vision 2030», ainsi que la position de Riyad sur la question palestinienne et son accueil de grands rendez-vous internationaux.

L'ambassadeur a réitéré que les relations entre les deux pays frères reposent sur des bases historiques et fraternelles solides, se disant convaincu que la période à venir offrira des opportunités plus vastes pour renforcer la coopération économique et le développement entre Alger et Riyad. «Les relations saoudo-algériennes se distinguent par leur profondeur historique et leur proximité fraternelle», a déclaré l'ambassadeur, rappelant que les deux nations sont unies par «des liens de religion, de langue et d'histoire, aux côtés d'une convergence de vues sur de nombreuses questions régionales et internationales».

Il a ajouté que la coopération entre le Royaume d'Arabie saoudite et la République algérienne connaît une «croissance constante», soulignant la tenue de plusieurs rencontres bilatérales entre responsables des deux pays afin de dynamiser le partenariat dans divers domaines, conformément aux aspirations des dirigeants des deux nations.


L'ambassadeur saoudien.

Dans ce contexte, le diplomate s'est montré optimiste quant aux perspectives de coopération : «Nous sommes convaincus que l'avenir recèle de vastes opportunités d'intégration entre la Vision 2030 du Royaume et les plans de développement en Algérie, contribuant ainsi au développement et à la prospérité commune de nos deux peuples frères.»

L'ambassadeur a également évoqué le parcours de fondation et d'unification du Royaume saoudien par le Roi Abdelaziz ben Abderrahmane Al Saoud, soulignant que cet événement constitue une occasion de se remémorer le chemin parcouru tout en se tournant vers l'avenir.

M. Al-Bussairi a souligné le statut particulier du Royaume en tant que berceau des deux saints lieux de l'Islam et serviteur des pèlerins et visiteurs. Il a rappelé que le service des hôtes du Dieu Miséricordieux constitue une responsabilité et une source de fierté pour les dirigeants et le peuple saoudiens, mettant en avant le programme «Service des hôtes du Dieu», l'un des piliers de la Vision 2030 visant à moderniser et améliorer l'expérience du Hajj et de la Umrah.

Sur le plan économique, le diplomate a lié la célébration de la Fête nationale aux transformations majeures opérées sous l'impulsion de la «Vision 2030». Il a mis en exergue la croissance des activités non pétrolières et l'attractivité renforcée de l'économie saoudienne, capable de drainer des investissements et des entreprises d'envergure mondiale.

Il a également fait référence aux accords et investissements conclus dans le domaine de l'intelligence artificielle, s'inscrivant dans la volonté du Royaume de consolider sa position dans les secteurs d'avenir, tout en développant son offre touristique et culturelle.

S'agissant des échéances internationales à venir, l'ambassadeur a mentionné l'accueil par Riyad de l'Exposition universelle «Expo 2030» et de la Coupe du Monde de football 2034, y voyant le reflet de la modernisation des infrastructures et du climat des affaires, renforçant le statut du Royaume comme destination mondiale pour les grands événements. La question palestinienne a occupé une place centrale dans l'intervention du diplomate, qui a réitéré la position ferme de son pays rejetant ce qu'il a qualifié «d'agressions odieuses de l'autorité d'occupation israélienne contre le peuple frère palestinien à Gaza», tout en dénonçant la poursuite des «crimes de famine et de déplacement forcé».

Il a rappelé à cet égard l'Initiative de paix arabe lancée par le Royaume en 2002, estimant qu'elle constitue, à travers la promotion de la solution à deux États, l'une des voies fondamentales pour la création d'un État palestinien indépendant. Il a affirmé que les efforts saoudiens ont contribué à «l'augmentation du nombre de pays reconnaissant l'État de Palestine».

S. Ould Brahim

RENCONTRE D'AFFAIRES ALGÉRO-TUNISIENNE

Insuffler une nouvelle dynamique à la coopération

C'EST une coopération économique élargie et pérenne que l'Algérie et la Tunisie ambitionnent de bâtir. Cela devrait se matérialiser dans le cadre d'une plate-forme d'affaires, sur laquelle œuvrent la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONECT) qui a conduit une délégation d'entreprises tunisiennes, et ce dans le cadre d'une mission d'affaires en Algérie. «Takamoul Algérie-Tunisie», c'est la plate-forme d'affaires dédiée à la promotion du partenariat entre les entreprises algériennes et tunisiennes qui devrait inscrire la dynamique de coopération bilatérale dans la durée, a indiqué la CAPC dans un communiqué, notant que les deux organisations patronales ont annoncé travailler sur son lancement, et ce au terme de cette mission économique effectuée par une délégation tunisienne. «Cette plate-forme ambitionne de faciliter les mises en relation, faire émerger de nouvelles opportunités d'affaires et accompagner la concrétisation de partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays», a précisé l'organisation patronale, notant que les deux parties veulent faire de cette mission un point de départ pour de nouvelles coopérations, de nouveaux projets et des partenariats économiques concrets entre l'Algérie et la Tunisie.

La CAPC est revenue sur cette mission d'affaires effectuée en Algérie par une délégation d'entreprises tunisiennes du 22 au 24 septembre, destinée à renforcer les relations économiques entre l'Algérie et la Tunisie et à faire émerger de nouvelles opportunités de partenariat. Un riche programme de rencontres bilatérales et des visites sur le terrain ont marqué le déplacement de la délégation tunisienne, à l'instar des rencontres et des échanges avec des opérateurs économiques algériens. Des rencontres B2B entre entreprises algériennes et tunisiennes ont été tenues, lesquelles ont permis aux opérateurs de présenter leurs activités, d'identifier leurs complémentarités et d'examiner des pistes de coopération.

La délégation tunisienne a également effectué plusieurs visites d'entreprises dans les wilayas d'Alger, de Tipasa et de Blida, à la découverte de capacités de production et de savoir-faire dans différents secteurs, notamment l'agroalimentaire, la plasturgie, la transformation métallique, l'énergie et les énergies renouvelables, les nouvelles technologies et les équipements, a précisé la même source, affirmant que ces visites ont permis «de donner une dimension concrète aux échanges et de rapprocher les opérateurs des deux pays autour de possibilités de coopération et de projets communs».

AU-DELÀ DU COMMERCE, L'INVESTISSEMENT

C'est surtout un partenariat diversifié qui est recherché. Le président de la CAPC, Souheil Guessoum, a, en effet, appelé, à l'ouverture de la rencontre, les opérateurs économiques des deux pays à franchir une nouvelle étape dans leurs relations, en passant du simple échange commercial à une coopération davantage fondée sur l'investissement, la production et la création de valeur. «Nous voulons investir ensemble, produire ensemble, innover ensemble, exporter ensemble», a-t-il souligné. Cette vision repose notamment sur le développement de partenariats industriels, d'investissements croisés, de projets communs, de l'intégration des chaînes de valeur et du partage des savoir-faire et des technologies, avec la perspective de développer ensemble de nouvelles opportunités sur les marchés africains.

Une autre halte importante de cette mission d'affaires, la rencontre avec le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). La mission a ainsi pris connaissance des différents dispositifs de soutien, d'orientation, d'accompagnement et de facilitation de l'investissement en Algérie, avec un focus sur le guichet unique de l'AAPI. Le président de la CAPC a, dans ce sens, salué l'ouverture de l'AAPI aux investisseurs ainsi que sa disponibilité et son écoute à l'égard des opérateurs économiques et des investisseurs étrangers potentiels.

Le directeur général de l'AAPI a, pour sa part, salué cette approche fondée sur les contacts directs entre entreprises, permettant d'identifier plus concrètement les complémentarités et les opportunités de partenariat. Il a réaffirmé la pleine disponibilité de l'AAPI pour accompagner et orienter les investisseurs tunisiens et contribuer à la promotion des partenariats économiques entre les deux pays frères.

Lilia Ait Akli

GHRIEB INAUGURE L'UNITÉ DE PRODUCTION D'ACCESSOIRES PLASTIQUES POUR AUTOMOBILES

Nouvelle pierre à l'édifice d'une industrie plus autonome

Le renforcement de l'intégration locale dans l'industrie automobile se poursuit. L'inauguration de l'unité de production de composants et d'accessoires plastiques pour automobiles relevant du Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) s'inscrit dans cette logique. L'ensemble des opérateurs agréés en Algérie dans la fabrication et l'assemblage de véhicules sont ainsi tenus de recourir à la production de l'usine de Tissemsilt, à compter du début de l'année prochaine.

S'inscrivant dans le cadre de la politique de récupération et de relance des biens confisqués en vertu de décisions judiciaires définitives, en vue de leur réintégration dans le circuit économique national, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a inauguré avant-hier, dans la commune de Khemisti, dans la wilaya de Tissemsilt, une unité de production de composants et accessoires plastiques pour automobiles, et ce sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Lors de cette visite, le Premier ministre a inspecté les installations de l'unité et pris connaissance d'un exposé consacré aux différentes étapes de production ainsi qu'aux perspectives de développement de l'activité. Il était accompagné du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, du ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula.

A cette occasion, M. Ghrieb a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics d'accroître le taux d'intégration nationale, particulièrement dans l'industrie automobile, afin de parvenir à un niveau d'intégration effectif.

Dans une déclaration à la presse, le Premier ministre a insisté sur la nécessité de renforcer le recours aux produits fabriqués localement. Il a notamment estimé que la poursuite de l'importation de pièces plastiques pouvant être produites en Algérie n'était pas acceptable, soulignant que le développement de l'économie nationale constitue une responsabilité collective.


Sifi Ghrieb.

A partir du début de l'année prochaine, l'ensemble des opérateurs agréés en Algérie dans la fabrication et l'assemblage de véhicules seront ainsi tenus de recourir à la production de l'usine de Tissemsilt pour leurs besoins en pièces plastiques, conformément à un cahier des charges défini.

Concernant les moules nécessaires à la fabrication de ces pièces, M. Ghrieb a indiqué que des solutions alternatives seront examinées lors d'une réunion technique si les délais d'acheminement s'avèrent trop longs. La même approche devrait être appliquée à la branche des structures automobiles dans la wilaya de Batna, dans l'objectif de renforcer la production locale et d'accroître le niveau d'intégration de l'industrie automobile.

Le Premier ministre a présenté l'usine de Tissemsilt comme «le début d'une démarche plus large» destinée à développer la filière automobile et à augmenter le niveau d'intégration locale. Il a, à ce titre, salué les efforts des travailleurs, cadres, ingénieurs et différents intervenants ayant contribué à la relance du projet en moins de cinq mois.

251 000 PIÈCES PAR AN DANS UNE PREMIÈRE PHASE

L'unité de Tissemsilt, dont les travaux ont débuté en avril dernier pour un coût estimé à 5 milliards de dinars, devrait produire 251 000 pièces par an destinées à équiper près de 200 000 véhicules. Le taux d'intégration nationale est fixé à 40 % dans une première phase, avec l'objectif de le porter à 70 % à terme.

Au-delà de l'industrie automobile, l'unité est appelée à répondre aux besoins de plusieurs secteurs industriels. Ses productions pourront notamment être destinées à l'électroménager, à la fabrication de câbles, aux réfrigérateurs et climatiseurs, aux équipements et fournitures médicales, ainsi qu'aux matériaux d'emballage et de conditionnement. Elle couvrira également les besoins en outils et articles ménagers, produits cosmétiques, lunettes, articles en plastique, composants de drones et signalisation routière.

Le projet devrait également contribuer au développement économique de la région à travers la création de 300 emplois directs et 500 emplois indirects. Il devrait, en parallèle, stimuler l'activité commerciale, soutenir l'investissement et favoriser le développement des services de transport et de logistique. La mise en exploitation de cette unité devrait, par ailleurs, ouvrir de nouvelles perspectives aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux acteurs de l'industrie plastique.

S'agissant plus largement des projets confisqués dans le cadre de la lutte contre la corruption et en vertu de décisions judiciaires, M. Ghrieb a assuré que l'Etat poursuivrait leur relance et leur réintégration dans le tissu économique. Il a indiqué que le président de la République suivait personnellement les délais fixés à cet effet et que les instructions concernant ces projets avançaient «à pas constants et sans tapage».

A ce titre, le Premier ministre a également annoncé que d'autres projets confisqués devraient être relancés et faire l'objet d'annonces dans les prochains jours.

Rim Boukhari

AVEC LE LANCEMENT OFFICIEL DES DIFFÉRENTS CHANTIERS

Phase décisive pour le projet du phosphate intégré

C'EST une étape importante que vient de franchir le projet de phosphate intégré (PPI), avec le lancement officiel des travaux sur le terrain. Au niveau des différentes wilayas concernées, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, à la tête d'une importante délégation, a procédé à la pose de la première pierre des projets constituant ce projet intégré.

L'importance stratégique du PPI a été réitérée par le ministre, lequel a donné une série d'instructions relatives au respect des délais de réalisation ainsi qu'au renforcement de la coordination.

A Bir El-Ater, qui abrite le gisement et le site de la mine de Bled El-Hadba, le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, accompagné des ministres des Travaux publics et des Infrastructures de base et celui des Mines et de l'Industrie minière, a procédé à la pose de la première pierre d'un complexe d'extraction et d'enrichissement du phosphate.

Lors de cette visite, le ministre a pris connaissance de l'avancement des travaux de construction des unités de transformation et d'enrichissement, où il a insisté sur la nécessité de «poursuivre les efforts et d'accélérer le rythme de réalisation afin d'atteindre la phase de production de phosphate enrichi dans les délais impartis». L'importance de ce projet a alors été soulignée par le ministre, lequel a affirmé que la mine de Bled El-Hadba constitue «le premier maillon du projet intégré d'extraction, d'enrichissement, de transformation et d'exportation du phosphate vers les marchés mondiaux».

Ce site représente une base minière importante au cœur du bassin phosphaté de l'est du pays, a précisé M. Arkab, notant que ce complexe permettra d'enrichir le phosphate brut et de produire la matière destinée au pôle industriel de transformation chimique d'Oued Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras.

Affirmant que cette étape intervient en exécution des directives du président de la République, visant à accélérer la réalisation de ce projet stratégique et à garantir son entrée en production dans les délais impartis, le ministre des Hydrocarbures a mis en avant le potentiel de ce gisement.

«10,5 millions de tonnes de phosphate brut seront extraites annuellement de la mine de Bled El-Hadba pour fournir 5,5 millions de tonnes de phosphate enrichi et commercialisable, tandis que la capacité de production de phosphate concentré est estimée à 3,2 millions de tonnes par an», a-t-il expliqué, affirmant que l'objectif est d'intégrer ce projet dans une chaîne industrielle complète au niveau national, et ce depuis l'extraction et l'enrichissement, jusqu'à la transformation chimique et la production d'engrais et de produits à valeur ajoutée, contribuant ainsi à répondre aux besoins du secteur agricole national, à renforcer la sécurité alimentaire, à développer l'industrie nationale et à ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation.

COMPLEXE DE OUED KEBRIT, MAILLON INDUSTRIEL ESSENTIEL

L'orientation principale étant le respect du calendrier fixé, le ministre a, en effet, insisté sur la nécessité de poursuivre le travail à un rythme soutenu et de renforcer la coordination entre les différentes parties et entreprises concernées, tout en veillant à la qualité de l'exécution et à la conformité des installations aux normes, et ce afin d'atteindre les objectifs fixés pour ce projet stratégique.

La délégation ministérielle s'est également rendue à Oued Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras, où l'on a aussi procédé à la pose de la première pierre de l'usine de transformation chimique du phosphate et de production d'engrais.

Le complexe comprend des unités industrielles destinées à la production d'engrais phosphatés de différents types, ainsi qu'à la production d'engrais azotés, notamment l'urée, en plus de plusieurs matières chimiques intermédiaires telles que l'acide sulfurique, l'acide phosphorique et l'ammoniac. La capacité de production du complexe, dans sa première phase, est d'environ 2,4 millions de tonnes par an d'engrais phosphatés, en plus de 570 000 tonnes par an d'engrais azotés et de la production de matières chimiques intermédiaires nécessaires au processus de transformation, le projet devant entrer en phase de production selon le calendrier prévu.

RÔLE PIVOT DES INSTALLATIONS PORTUAIRES

Après avoir suivi une présentation détaillée du projet et de ses différentes composantes industrielles, le ministre des Hydrocarbures a, là encore, insisté sur la nécessité de poursuivre les travaux en coordination étroite avec les différents secteurs et entreprises concernés, de suivre l'avancement des travaux sur le terrain, d'augmenter le rythme de réalisation et de veiller au respect des délais fixés.

Segment important du projet du phosphate intégré, le quai minéralier au port d'Annaba. Les travaux de réalisation des installations portuaires ont été lancés sous la supervision de la délégation ministérielle et des autorités locales.

Lilia Ait Akli

MARCHÉ DU TRAVAIL

L'ANEM renforce son rôle d'intermédiaire

LE MINISTRE du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a réuni, jeudi, les cadres de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) pour examiner son rôle face aux évolutions du marché du travail et les moyens d'adapter davantage ses services aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises. La rencontre a notamment porté sur l'amélioration de l'intermédiation, l'exploitation des données et le rapprochement entre la formation et les besoins du marché. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.

Au cours de cette réunion, le ministre a appelé à « revoir et développer les mécanismes de travail de l'agence », avec l'ambition de rendre ses services davantage adaptés aux évolutions du marché de l'emploi et aux attentes de ses différents acteurs. Il a donné des directives fermes, notamment pour l'amélioration des procédures de mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi. Dans ce cadre, Hattab a appelé à développer les outils permettant de mieux identifier les besoins des entreprises et de les « relier de manière plus précise aux dossiers des demandeurs d'emploi ». Une démarche destinée à améliorer l'efficacité de l'appariement entre l'offre et la demande de travail.

La modernisation des outils de l'Anem passe aussi par une utilisation accrue du numérique et des données. Le ministre a ainsi donné des orientations pour « renforcer l'utilisation de la numérisation et des données dans le suivi du marché du travail et l'anticipation de ses besoins ».

Cette approche devrait contribuer à affiner la connaissance des évolutions du marché et à adapter plus rapidement les services de l'agence. Elle concerne également l'orientation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, avec une attention particulière portée à la transparence dans le traitement des dossiers. Hattab a ainsi mis en avant l'impératif de garantir « la transparence et l'équité dans l'étude et le traitement des dossiers, conformément à des critères clairs et unifiés ».

L'objectif est de faire évoluer les prestations de l'Anem vers davantage de réactivité et de précision, en tenant compte à la fois des profils des demandeurs d'emploi et des besoins exprimés par les entreprises.

Par ailleurs, le ministre a donné des directives pour le renforcement de la coordination entre l'Anem, les établissements de formation professionnelle, les universités et les entreprises économiques.

Cette coordination devrait contribuer à « réduire l'écart entre les résultats de la formation et les besoins réels du marché du travail » et à renforcer l'employabilité des jeunes. Le rapprochement entre les établissements de formation et le monde économique apparaît ainsi comme un axe important pour améliorer l'adéquation des compétences avec les besoins des employeurs.

Dans le même esprit, Hattab a appelé à « donner une nouvelle dynamique aux services de l'agence », fondée sur « la rapidité de réponse, la précision dans l'orientation des demandeurs d'emploi et une meilleure compréhension des besoins des entreprises ».

Sihem B.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le système de santé se prépare aux nouveaux risques

Face aux changements climatiques, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a appelé, jeudi dernier, à renforcer la prévention, la veille et la préparation du système sanitaire face à des phénomènes extrêmes de plus en plus susceptibles d'affecter la santé des populations, lors d'une journée d'étude consacrée à « la santé et les changements climatiques », organisée par le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

Dans son intervention, M. Aït Messaoudène a déclaré que les changements climatiques « sont devenus une question sanitaire, de développement et de sécurité », compte tenu de leurs conséquences sur la santé des populations et sur la capacité des systèmes de santé à répondre aux situations exceptionnelles.

Cette rencontre s'est tenue sous le thème « Maladies climatiques… unir les efforts… renforcer la prévention… adaptation et anticipation », au centre familial de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) à Ben Aknoun, en présence de responsables, d'institutions scientifiques et de représentants d'organisations internationales.

Le ministre a expliqué que cette évolution se traduit déjà par une plus grande exposition à plusieurs phénomènes extrêmes, à l'instar de la hausse des températures, des vagues de chaleur, des périodes de sécheresse, des inondations et des incendies de forêt. M. Aït Messaoudène a souligné l'augmentation des risques liés à la chaleur, l'aggravation de certaines maladies cardiaques et respiratoires, les effets de la pollution de l'air ainsi que la pression sur les ressources hydriques et alimentaires. Il a ajouté que ces phénomènes peuvent également modifier les modes de propagation de certaines maladies infectieuses et vectorielles.

Il a tenu à préciser que les effets sont particulièrement sensibles pour les catégories vulnérables, notamment les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes atteintes de maladies chroniques.

Dans ce contexte, le ministre a appelé à renforcer la préparation du système de santé, soulignant que « la protection de la santé du citoyen commence par la prévention et l'anticipation ».

Le secteur travaille ainsi au renforcement des capacités de surveillance et de veille, ainsi qu'à la préparation des établissements de santé lors des épisodes de chaleur et autres phénomènes extrêmes. « Nos ambitions ont dépassé le stade de la réponse aux crises pour aller vers la capacité à les prévoir et à s'y préparer avant leur survenue », a-t-il ajouté, mettant en avant « la science, la technologie et l'intégration des données ».

C'est précisément dans cette logique que le recours aux technologies spatiales doit prendre une nouvelle dimension.


Mohamed Seddik Aït Messaoudène.

LE SPATIAL AU SERVICE DE L'ANTICIPATION

Une convention tripartite doit ainsi être conclue dans les prochains jours entre le ministère de la Santé, l'Agence nationale de sécurité sanitaire et l'Agence spatiale algérienne. Le ministre a précisé que « cette coopération permettra de mobiliser les technologies spatiales et géospatiales, notamment les images satellitaires, les techniques de télédétection et les systèmes d'information géographique ». L'objectif est de disposer d'informations plus précises sur les facteurs environnementaux et les territoires exposés. Les données recueillies pourront contribuer à identifier les zones vulnérables, renforcer les systèmes d'alerte précoce, établir des cartes sanitaires et améliorer la planification ainsi que la répartition des ressources et des équipements de santé. Mais cette anticipation repose aussi sur une meilleure circulation de l'information et une action coordonnée entre les différents secteurs.

La relation entre environnement et santé conduit ainsi à renforcer la coopération avec le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Le secteur de la santé participe déjà à plusieurs commissions et instances consacrées à la qualité de l'air, à la protection de la couche d'ozone, aux substances dangereuses ainsi qu'aux zones humides et protégées.

Cette coopération s'étend à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer 2025-2035, à laquelle le ministère de l'Environnement est associé compte tenu de l'influence de certains facteurs environnementaux sur les risques sanitaires. Pour M. Aït Messaoudène, cette transversalité devrait guider l'action publique, appelant à une « approche nationale multisectorielle » réunissant les secteurs de l'Etat, les collectivités locales, les institutions scientifiques, les professionnels de santé et la société civile. Cette coordination existe aussi dans les dispositifs de gestion des situations exceptionnelles. La commission multisectorielle de coordination en matière de prévention, créée au niveau du Premier ministère, constitue un cadre commun pour les différents acteurs. Dans les wilayas, les cellules de crise permettent de centraliser les données, d'évaluer les situations, de coordonner les interventions et d'identifier les besoins urgents, tout en assurant la continuité des services essentiels.

Concernant la capacité des structures sanitaires à absorber ces situations sans interrompre leurs prestations, le ministre a ainsi appelé à des établissements « plus préparés et plus résilients », capables d'assurer la continuité des services dans différentes circonstances.

Il a conclu son intervention en résumant la démarche en quatre priorités : la prévention avant la maladie, l'anticipation avant la crise, la coordination face aux risques et la mobilisation de la science et de la technologie au service du citoyen. Il a soutenu qu'il s'agit avant tout de « protéger l'être humain, d'améliorer sa qualité de vie et de renforcer notre capacité collective de résilience ».

Sihem Bounabi

RETRAITES

La CNR lance son assistant virtuel

LA CAISSE nationale des retraites (CNR) poursuit sa transformation numérique avec le lancement d'un nouvel « Assistant virtuel », accessible depuis son site officiel. Disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ce service permet aux retraités, aux ayants droit et aux autres usagers d'obtenir rapidement des informations sur le système national de retraite, sans avoir à se déplacer vers une agence locale.

Le nouvel outil, présenté jeudi par la CNR, s'inscrit dans le programme de développement des services à distance engagé par la Caisse, dans l'objectif de faciliter l'accès à l'information et de répondre aux préoccupations des usagers à travers un canal numérique disponible à tout moment.

L'« Assistant virtuel » fonctionne sous la forme d'un chatbot intégré au site officiel de la CNR. Il permet aux utilisateurs de consulter « les différentes informations liées au système national de retraite 24H/24 et 7J/7 ». L'outil repose sur « une base de données exhaustive contenant des réponses préétablies aux principales questions courantes et prévisibles ». L'usager peut ainsi accéder directement aux renseignements recherchés, sans attente et sans avoir à effectuer plusieurs démarches auprès des services de la caisse.

Cette disponibilité permanente constitue l'un des principaux apports de ce nouveau dispositif. Elle permet notamment aux retraités et aux ayants droit de rechercher une information en dehors des horaires d'ouverture des agences, tout en disposant d'un canal supplémentaire pour leurs demandes de renseignement.

La Caisse souligne également que le développement de ces services permet de « réduire les déplacements vers les agences locales » et d'offrir un gain de temps et d'effort aux citoyens. Toutefois, la CNR a tenu à préciser que l'outil ne remplace pas les structures locales de la Caisse au niveau national, mais vient compléter les canaux existants en offrant une nouvelle possibilité d'accès à l'information.

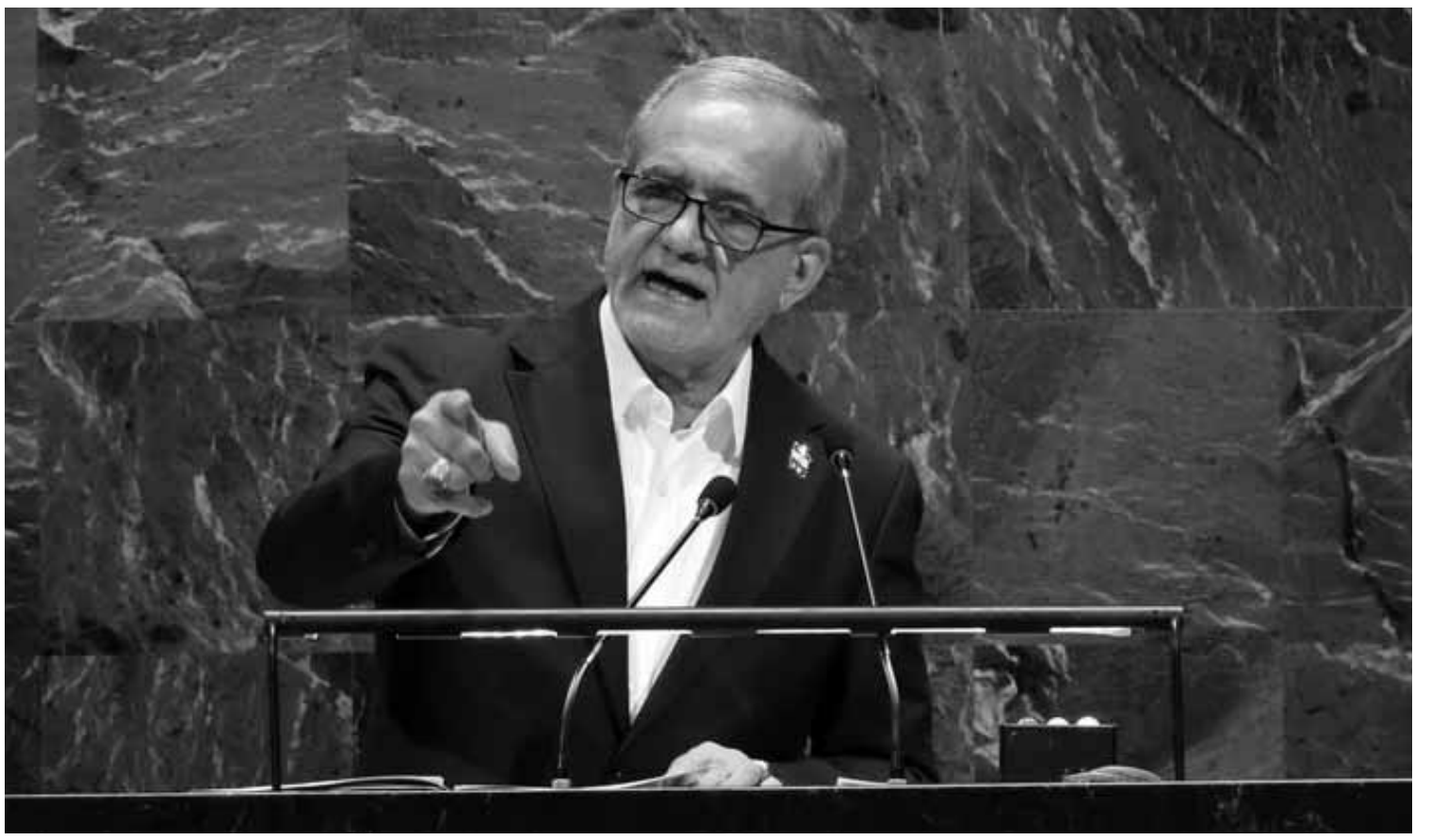
Il constitue ainsi un point de contact supplémentaire pour les usagers qui souhaitent obtenir rapidement des réponses aux questions les plus courantes relatives à la retraite.

S. B.

À L'ONU

Pezeshkian accuse Washington et Israël de terrorisme

À l'ONU, Masoud Pezeshkian a présenté l'Iran comme une «victime du terrorisme» américain et israélien, rejetant les accusations de Donald Trump.



Le président iranien a dénoncé les frappes contre son pays et assuré que Téhéran ne «pliera pas le genou». À la tribune de l'ONU, Masoud Pezeshkian a retourné contre Washington l'accusation de terrorisme. Au lendemain du discours de Donald Trump, qui avait menacé d' « anéantir » l'Iran faute d'accord, le président iranien a affirmé que son pays était au contraire « victime du terrorisme » américain et israélien. Pezeshkian a commencé son intervention en montrant des photographies de l'ayatollah Ali Khamenei, tué au début de la guerre, et d'enfants iraniens morts dans les premières frappes. « Nous n'avons fait que nous défendre. Nous ne sommes pas des terroristes », a-t-il lancé, accusant les États-Unis et Israël d'avoir frappé écoles, hôpitaux, universités et infrastructures. « Ils nous ont frappés, mais nous n'avons pas plié le genou », a-t-il ajouté. Une porte ouverte aux négociations Le président iranien a également rejeté l'idée selon laquelle Téhéran serait à l'origine de l'instabilité régionale. Il a dénoncé les opérations israéliennes à Gaza, qualifiées de « génocide » par Téhéran, et accusé les puissances occidentales d'appliquer un double standard entre Israël et l'Iran. La délégation américaine a quitté la salle pendant son discours. Une offensive israélo-américaine avait frappé l'Iran en février, tuant plusieurs hauts dirigeants dont l'ayatollah Ali Khamenei déjà évoqué. Les raids avaient notamment touché les infrastructures civiles. Face à cette agression, l'Iran a mené une guerre d'usure en s'en prenant efficacement aux bases américaines dans la région, touchant les intérêts des États-Unis au Moyen-Orient et poussant certains pays à revoir leur architecture sécuritaire à l'égard de Washington et Tel-Aviv. Malgré cette rhétorique, Pezeshkian n'a pas fermé la porte aux négociations. S'adressant directement à Trump, il a assuré que l'Iran était prêt au « dialogue, à la diplomatie et aux négociations », mais refusait « le langage de la force ». Cette intervention survient alors que Washington et Téhéran ont repris des contacts indirects à New York, avec une médiation qatarie. Après près de Sept mois après le début de la guerre, Pezeshkian cherche ainsi à défendre le récit iranien du conflit tout en maintenant ouverte une issue diplomatique.

R. I.

BRUXELLES ENVISAGE D'AVANCER LES FINANCEMENTS DE 2027

L'Ukraine manque d'argent plus rapidement que prévu

ALORS que Kiev reconnaît des besoins financiers supérieurs aux prévisions, Bruxelles envisage d'accélérer l'utilisation de fonds déjà programmés. Environ 37 milliards d'euros restent encore à verser cette année, tandis que l'UE exhorte l'Ukraine à avancer sur les réformes et peine à réunir les contributions attendues de ses partenaires occidentaux. La Commission européenne étudie la possibilité de verser dès le début de 2027, une grande partie des 45 milliards d'euros prévus pour l'Ukraine sur l'ensemble de l'année, selon Euractiv. Cette option est examinée alors que les besoins financiers annoncés par Kiev se révèlent plus importants que prévu. Les 45 milliards concernés constituent la seconde moitié du prêt européen de 90 milliards d'euros accordé à l'Ukraine pour 2026 et 2027. Le calendrier initial prévoyait deux tranches égales, réparties sur les deux années. Sur l'ensemble de l'enveloppe, environ 60 milliards doivent être consacrés aux besoins de défense et 30 milliards au soutien budgétaire. Kiev estime son manque de financement à 23,5 milliards d'euros en 2026. Pour 2027, il l'évalue déjà à 32,6 milliards de dollars, soit environ 28,4 milliards d'euros. « Il est clair que l'Ukraine manque d'argent plus rapidement que nous le pensions », a déclaré Philipp Lausberg, analyste au European Policy Centre (EPC), cité par Euractiv. Bruxelles attribue par ailleurs une partie de la hausse des besoins aux frappes russes contre des sites industriels et des sources de recettes ukrainiennes. Philipp Lausberg évoque notamment des aciéries et des entreprises manufacturières touchées. Des fonds encore non versés et des réformes qui ralentissent La situation est d'autant plus particulière que l'Ukraine doit encore recevoir environ 37 milliards d'euros déjà prévus pour cette année au titre du prêt européen et du Fonds européen pour la paix. À ces difficultés de financement s'ajoute le dossier des réformes. Selon Euractiv, plusieurs responsables européens expriment une irritation croissante face au ralentissement de leur mise en œuvre en Ukraine. Le sujet a été abordé lors d'une rencontre entre Ursula von der Leyen et Volodymyr Zelensky à New York. La présidente de la Commission européenne a demandé à Kiev d'accélérer les réformes nécessaires au déblocage de certains financements. Dans le même temps, Zelensky réclamait une accélération des livraisons destinées à la défense aérienne. Une partie du soutien budgétaire européen reste ainsi liée à des réformes dont Bruxelles juge le rythme insuffisant. Avancer les fonds sans résoudre les besoins à long terme Le prêt de l'Union européenne devait initialement couvrir environ les deux tiers des besoins financiers ukrainiens pour 2026 et 2027. Le reste devait provenir d'autres partenaires, notamment du Royaume-Uni, du Canada et du Japon. Pour l'heure, les financements identifiés comprennent un programme du FMI de 8,1 milliards de dollars sur quatre ans ainsi qu'une proposition norvégienne de 7,8 milliards d'euros d'aide militaire et civile pour 2027. Euractiv souligne toutefois que Bruxelles peine toujours à obtenir les contributions attendues de ses autres partenaires. Le scénario actuellement étudié ne prévoit donc pas d'augmenter l'enveloppe européenne. Il consiste à utiliser plus tôt une partie importante des sommes déjà prévues pour 2027. Autrement dit, Bruxelles cherche avant tout à modifier le calendrier des versements pour répondre aux besoins immédiats de Kiev, alors que la question du financement ukrainien à plus long terme reste ouverte.

R. I.

GUERRE CONTRE L'IRAN

L'administration Trump reconnaît huit tentatives de suicide sur l'USS Abraham Lincoln

LE SOUS-SECRÉTAIRE américain à la Marine a reconnu huit tentatives de suicide lors du déploiement du porte-avions Abraham Lincoln. Redirigé vers le Moyen-Orient pour soutenir la guerre américano-israélienne contre l'Iran, ce mastodonte de l'US Navy avait déjà défrayé la chronique en raison de ses déboires techniques et des conditions de vie à bord. « Depuis le début du déploiement du Lincoln, il y a eu un total de huit tentatives de suicide » parmi les membres d'équipage du porte-avions USS Abraham Lincoln et de son escorte, a rapporté CNN le 23 septembre. La chaîne américaine a publié un courrier de quatre pages adressé par le sous-secrétaire américain à la Marine, Hung Cao, à la sénatrice démocrate de New York, Kirsten Gillibrand. « Ce que Trump et le secrétaire Hegseth ont qualifié de "fausses informations" s'est avéré être une situation grave et qui se détériore pour nos militaires », a déclaré la sénatrice à la chaîne pro-démocrate. Dans son courrier daté du 22 septembre, le sous-secrétaire souligne qu'« il n'y a pas eu de suicide à bord pendant ce déploiement ». Un marin « est passé par-dessus bord début août », avant d'être « rapidement secouru » puis « débarqué du navire pour des soins complémentaires ». Un autre « a tenté de se jeter par-dessus bord en mars », mais en « a été empêché par ses camarades » avant de regagner son port d'attache, a précisé Hung Cao. Un assistant social et un chien de soutien émotionnel Au cours de l'été, alors que les conditions sanitaires à bord faisaient les choux gras des médias à travers le monde, non sans rappeler le phénomène médiatique estival qu'avait été, quelques années plus tôt, la « croisière caca » du Carnival Triumph, des familles de marins avaient alerté sur l'état de santé mentale des membres d'équipage. Interrogé sur les ressources mises à la disposition du personnel militaire à bord, le sous-secrétaire a énuméré, entre autres, « cinq aumôniers, un psychologue, un assistant social et un chien de soutien émotionnel ». Le déploiement de l'USS Abraham Lincoln s'étire depuis plus de dix mois. Le bâtiment, avec ses milliers de marins, a quitté San Diego le 21 novembre 2025 pour une mission en mer de Chine méridionale, avant d'être redirigé vers le Moyen-Orient afin de soutenir la guerre lancée par les États-Unis et Israël contre l'Iran le 28 février. Après 286 jours en mer, le porte-avions a finalement effectué, début septembre, une escale près de Pattaya, en Thaïlande, avant de reprendre la route de son port d'attache de San Diego, en Californie.

R. I.

PORTUGAL

Le nouveau naufrage de Cristiano Ronaldo

La Seleção das Quinas a assuré l'essentiel face au Pays de Galles (1-0). Mais son numéro 7 a encore une fois fait polémique.Pour ceux qui espéraient du changement, Jorge Jesus les a très rapidement fixés. Pour son match de Ligue des Nations face au Pays de Galles, le nouveau sélectionneur du Portugal a reconduit l'équipe que l'on a pris l'habitude de voir lors de la Coupe du Monde 2026 aux États-Unis. Vous l'aurez compris, Jesus a offert à Cristiano Ronaldo une titularisation pour sa 234e cape.



Le numéro 7 lusitanien était logiquement attendu au tournant, après avoir justifié en conférence de presse pourquoi il n'avait pas lâché la sélection nationale malgré ses 41 ans. Une explication durant laquelle le joueur d'Al-Nassr n'avait pas hésité à tacler la presse portugaise.

« Je sais que certains médias aiment m'attaquer, ou me tuer, mais ils n'ont aucune chance. Même avec ça, j'arrive à passer entre les balles. Je suis habitué. (…) Si je viens en sélection, c'est parce que je fais des différences avec mon club. Je suis une plus-value en club, mais je peux aussi apporter beaucoup de choses en sélection. Je vais me répéter, je ferai tout ce que le coach voudra de moi : jouer, sortir, ou même ne pas jouer. L'honneur que j'ai pour représenter le Portugal est plus grand que n'importe quoi. Ce n'est pas pour autre chose. C'est un honneur et une passion de venir en sélection. Le coach sait qu'il peut compter sur moi. »

Auteur d'un raté incroyable au retour des vestiaires, Ronaldo a gâché un grand nombre d'occasions. Et quand il a enfin marqué, son but a été refusé pour hors-jeu. Sorti à 25 minutes du terme, l'ancien Merengue a cédé sa place à Gonçalo Ramos. « C'est le match qui l'a dicté. Il restait 25 minutes, j'avais besoin d'un joueur frais pour mettre la pression. Il n'avait peut-être pas, techniquement, la qualité de Cristiano, mais je savais que Gonçalo (Ramos) allait nous apporter de la vitesse en attaque. C'est ce qu'il a fait. Je suis satisfait de l'équipe », a expliqué Jesus. De son côté, une partie de la presse portugaise n'a pas manqué de réagir en faisant référence aux accusations de CR7.

« Sans vouloir tuer personne, d'autant plus que la mémoire est longue, on ne peut s'empêcher de constater que le capitaine manquait d'inspiration. Il s'est créé au moins deux occasions de but, mais n'a pas réussi à les concrétiser : à la 40e minute, il a tiré droit sur Ward ; à la 49e, il a gâché un bon centre de Rúben Neves », peut-on lire dans les colonnes d'O Jogo. « Incorrigible, Cristiano Ronaldo a été remplacé à la 67e minute », titre A Bola. Pour le reste, les médias lusitaniens ont été plutôt tolérants avec le joueur de 41 ans. Enfin, les médias internationaux n'ont pas manqué de souligner « le maladroit Cristiano Ronaldo » (L'Équipe) et que « ce Jesus n'avait pas fait de miracles ». Deuxième du classement du groupe 4 de la Ligue A, derrière la Norvège, le Portugal a assuré l'essentiel, mais Cristiano Ronaldo a perdu une belle occasion de faire taire les critiques.

Jürgen Klopp provoque de grosses réactions en Allemagne après sa grande première

POUR sa grande première à la tête de la sélection allemande, Jürgen Klopp a dû se contenter d'un match nul face aux Pays-Bas (1-1). Mais au pays, ce résultat a été très bien accueilli.

À l'instar de la France ce soir face à la Turquie, l'Allemagne démarrait une nouvelle ère, elle aussi. Successeur de Julian Nagelsmann, Jürgen Klopp était très attendu du côté d'Amsterdam pour ses grands débuts avec la Nationalmannschaft contre les Pays-Bas de Xavi. Une première qui a été riche en rebondissements pour Klopp. L'ancien coach de Liverpool avait choisi d'aligner une équipe en 4-2-3-1 avec sept joueurs présents à la Coupe du Monde 2026 : les défenseurs Brown, Schlotterbeck et Tah, les milieux Kimmich, Nmecha, Amiri et l'attaquant Havertz. En défense, le petit nouveau Treu a fait son apparition au poste de latéral droit. Les ailes avaient été confiées à Schade et Adeyemi, tandis que ter Stegen faisait son grand retour dans les cages.

La première de Klopp a failli mal débuter avec un but inscrit par Virgil van Dijk au quart d'heure de jeu, mais la VAR a finalement sauvé les Allemands. Quelques instants plus tard, Kai Havertz a dû céder sa place à Younes Ebnoutalib après un contact avec l'ancien Marseillais Quinten Timber (30e). Un coup dur qui n'a pas empêché la bande de Klopp de prendre l'avantage. Les quadruples champions du monde pensaient d'ailleurs s'imposer grâce à la réalisation inscrite par Felix Nmecha à la 32e minute, avant d'être refroidis par Cody Gakpo dans le temps additionnel (1-1, 92e). Un match nul frustrant qui a laissé la Grèce prendre la première place du classement du groupe 2 de la Ligue A. Mais en Allemagne, ce résultat est loin de faire polémique. Bien au contraire.

À l'issue de la rencontre, Klopp s'est montré plutôt satisfait de la prestation de ses joueurs. « J'ai été très satisfait des nombreuses performances individuelles et de la passion affichée. Nous pouvons jouer un football plus beau et plus spectaculaire, c'est certain. C'était vraiment épuisant aujourd'hui. Nous aurions adoré gagner ici, mais ce point est un bon résultat ». Un discours partagé par le capitaine Joshua Kimmich. « Ce fut un match intense où tout n'était pas parfait, mais où beaucoup de choses étaient positives. En seconde période, les Néerlandais ont pris le dessus et nous avons dû défendre avec acharnement. Le match nul est mérité. » Au pays, les observateurs ont également salué la performance. Habituellement prompte à tirer sur tout ce qui bouge, la légende Lothar Matthäus a cette fois-ci félicité le nouveau patron de la sélection nationale. « Klopp a insufflé un esprit combatif à l'équipe, et elle a su réagir. C'était un bon début. Nous pouvons être satisfaits du résultat et de l'attitude. Mais il y a évidemment encore des points à améliorer. »

Un vent nouveau et une équipe plus combative qu'à la Coupe du Monde 2026, deux points également soulignés par la presse allemande. « L'équipe nationale allemande se bat avec bien plus d'acharnement que lors du fiasco de la Coupe du Monde cet été, et surtout, elle se bat à nouveau les uns pour les autres. Klopp incarne parfaitement cette cohésion et ce sentiment d'unité retrouvé », écrit Sport Bild. « Les choses reprennent enfin leur cours pour l'équipe nationale. (…) Une chose est sûre après le premier match international du technicien de 59 ans : Klopp a le don de faire la différence, par exemple en guidant l'équipe nationale allemande de football dans la bonne direction », s'est réjoui Welt. Enfin, Bild ne cachait pas son enthousiasme.

« Klopp a déjà résolu le plus gros problème de la Coupe du Monde ! Lors du match nul 1-1 à Amsterdam, l'équipe a fait preuve d'une ténacité sans précédent. À l'image de Jürgen Klopp dans sa zone technique, les joueurs ont constamment affiché une détermination farouche, démontrant à chaque instant leur soif de victoire. L'équipe a tout donné pour le pays, embrassant pleinement et immédiatement le Classique contre les Pays-Bas, exactement ce que Klopp avait exigé. Klopp a corrigé la plus grande faiblesse de la Coupe du Monde en un temps record. Avec Adeyemi et Schade, il a aligné des ailiers classiques, et toute l'équipe a adopté le pressing haut caractéristique de ses formations. Presser, presser, presser ! »

À noter cependant que Sport Bild a pointé du doigt l'un des rares sujets à discussion de cette soirée : le retour mitigé de Marc-André ter Stegen dans le but allemand. « Un fait marquant : pour son retour en sélection allemande 473 jours après son dernier match international, ter Stegen a multiplié les passes imprécises en phase de construction. Avant la mi-temps, il n'avait réussi que 9 de ses 16 passes », a écrit le média local, qui a toutefois ajouté que le portier de l'Ajax Amsterdam a su réagir au retour des vestiaires. « En seconde période, les Pays-Bas ont poussé pour égaliser, mais l'équipe de Klopp a tenu bon et ter Stegen a réalisé plusieurs arrêts impressionnants. »

ÉLIMINATOIRES CAN 2027

Pour la première de Patrick Vieira, le Sénégal déçoit et bute sur le Mozambique !

Très attendu, le nouveau sélectionneur du Sénégal, le Français Patrick Vieira, n'a pas connu des débuts heureux, puisque les Lions de la Teranga ont été accrochés par le Mozambique (1-1). Après une première période intéressante, le Sénégal n'a quasiment rien produit en seconde mi-temps et son coach n'a pas trouvé de solution sur le plan tactique.



Les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027 ont officiellement débuté jeudi, avec notamment la victoire de la Côte d'Ivoire face au Ghana, et ils se poursuivent ce vendredi, avec plusieurs cadors au programme. Dont le Sénégal, désormais entraîné par Patrick Vieira, l'ancien milieu de terrain de l'équipe de France, dont les premiers pas en conférence de presse se sont accompagnés de quelques railleries, en raison d'une prononciation douteuse de quelques noms et d'une langue qui a fourché pour Sadio Mané, appelé « Madio Sané ». Mais c'est le terrain qui déterminera les qualités de Vieira en tant que sélectionneur, où ses premiers choix, pour ce déplacement au Mozambique, l'ont amené à laisser Kalidou Koulibaly et Idrissa Gueye, ses deux anciens, sur le banc, avec le brassard donné à Moussa Niakhaté.

Sur un terrain indigne de ce nom, les Lions de la Teranga devaient s'appliquer sur chaque passe, chaque contrôle, et ils parvenaient à mettre du rythme dans les premières minutes, articulés dans un 4-2-3-1 tendant vers le 4-4-2 tant Pape Matar Sarr évoluait haut auprès de Nicolas Jackson. Un gros pressing était impulsé par les Sénégalais, qui s'appuyaient aussi sur la vitesse du Lensois Sima à gauche pour créer la panique au Mozambique. Un magnifique mouvement collectif était interrompu in extremis par la défense mozambicaine devant le très remuant Sima (15e). Qui s'offrait une frappe dans la surface une minute plus tard (16e).

SANS SOLUTION APRÈS L'ÉGALISATION

Dominateurs, les Lions de la Teranga étaient récompensés de leurs efforts à la 32e minute. Centre de l'intenable Sima et enchaînement de grande classe de Nicolas Jackson au cœur de la surface, avec un contrôle orienté suivi d'un piqué pour l'ouverture du score (0-1, 32e). Les hommes de Patrick Vieira contrôlaient le tempo, mais ne faisaient pas le break. Et Catamo, le joueur du Sporting CP, électrisait le stade, en décochant une frappe victorieuse, de l'extérieur de la surface, sur laquelle Yehvann Diouf n'était pas exempt de tout reproche, gêné, il est vrai par les nombreux joueurs présents dans sa surface (1-1, 45+2e).

Au retour des vestiaires, le Sénégal reprenait le contrôle des opérations, mais faisait moins de différence qu'au cours de la première période. Le match s'équilibrait, alors que le Mozambique jouait crânement sa chance, et que le temps s'écoulait peu à peu. Patrick Vieira lançait donc Ibrahim Mbaye, à la place d'un Pape Matar Sarr décevant. Mbaye prenait place sur le côté gauche et Sima rejoignait l'axe en soutien de Jackson. Mais les Lions de la Teranga ne parvenaient plus à créer grand-chose, à court de solutions face à une équipe pourtant limitée. L'agacement était palpable dans les rangs sénégalais en fin de rencontre.

C'est même le Mozambique qui se créait des situations intéressantes. Idrissa Gueye et Boulaye Dia étaient lancés à 10 minutes du terme, mais le score ne bougeait pas. Un match nul (1-1) qui risque de faire jaser au Sénégal : Patrick Vieira va vite découvrir qu'il peut se faire tacler pour autre chose qu'un nom égratigné…

MATCHS AMICAUX

Le Brésil de Carlo Ancelotti s'est encore ridiculisé !

ACCROCHÉ (1-1) par l'Australie ce vendredi lors d'un match amical organisé au Stade Queensland Country Bank, le Brésil de Carlo Ancelotti n'en finit plus de décevoir. Après l'élimination subie face à la Norvège dès les 8es de finale de la dernière Coupe du Monde, les coéquipiers de Vinicíus Junior inquiètent fortement…

Le Brésil n'en finit plus de décevoir. Opposée à l'Australie ce vendredi à Townsville, la Seleção a, certes, arraché le match nul au bout du temps additionnel grâce à une réalisation de l'attaquant de Bournemouth, Rayan, entré à un quart d'heure du terme. Une réalisation qui ne remettra toutefois pas en cause le nouveau visage décevant affiché par les Brésiliens. Imprécise dans le dernier geste malgré de nombreuses occasions et trop friable sur le plan défensif, la sélection auriverde a même évité de peu une nouvelle défaite embarrassante. Auteur d'un coup franc splendide peu après l'heure de jeu, Nestory Irankunda pensait, en effet, offrir la victoire à des Socceroos qui ne semblaient guère effrayés par ce Brésil en perdition. Un résultat confirmant, par ailleurs, que le chantier brésilien est encore loin d'être terminé.

Car derrière, les carences ont une nouvelle fois sauté aux yeux. La défense brésilienne a manqué de sérénité et de constance, à l'image d'un Douglas Santos particulièrement décevant. Déjà peu convaincant dans son apport offensif, le latéral a également affiché des difficultés dans son placement et dans les duels, symbole d'une arrière-garde qui peine encore à dégager une véritable solidité. Face à une équipe australienne disciplinée et capable de se projeter rapidement, le Brésil a trop souvent laissé des espaces et s'est exposé inutilement. Le magnifique coup franc d'Irankunda est venu sanctionner ces approximations, mais il ne doit pas masquer les problèmes plus larges affichés par la Seleção. Et forcément, Carlo Ancelotti se retrouve une nouvelle fois au centre des critiques. Depuis son arrivée, le technicien italien peine à imprimer une véritable identité à cette équipe et ce match nul sans relief ne fait qu'alimenter les interrogations. Son bilan avait déjà été terni par l'élimination du Brésil dès les huitièmes de finale du dernier Mondial, face à la Norvège, et cette nouvelle contre-performance n'offre guère de signes rassurants pour la suite. D'autant que l'investissement consenti par la CBF est considérable : Ancelotti bénéficie d'un salaire annuel estimé à environ 10 millions d'euros, avec un contrat prolongé jusqu'en 2030. À ce niveau de rémunération et avec de telles attentes, l'absence de progrès visibles dans le jeu devient forcément un sujet de plus en plus difficile à éluder. Enfin, devant, le constat n'est guère plus réjouissant. Vinícius Júnior et Endrick, remplacés dès la 65e minute, ont encore livré des prestations décevantes, malgré quelques timides occasions qui auraient pu permettre au Brésil de revenir dans la partie. Le premier n'a jamais véritablement réussi à peser durablement sur la défense australienne, tandis que le second a manqué de tranchant dans les zones décisives avant de céder sa place en seconde période. Seule éclaircie offensive, la passe décisive de Raphinha, impressionnant depuis le début de saison avec le Barça. Vous l'aurez compris, entre une défense friable, un secteur offensif trop imprécis et un Ancelotti qui cherche toujours la bonne formule, la Seleção donne aujourd'hui l'impression d'une équipe en reconstruction permanente. Un sacré problème pour une sélection qui aspire à retrouver les sommets…

PREMIER LEAGUE

Manchester City reconnu coupable de la quasi-totalité des 115 infractions au fair-play financier de Premier League !

LA FIN du fameux procès du siècle approche. Accusé d'avoir commis 115 infractions aux règles du fair-play financier du championnat anglais entre 2009 et 2018, Manchester City est poursuivi par la Premier League depuis 2023. Depuis, l'ombre de sanctions XXL plane au-dessus des Citizens. Cet après-midi, The Athletic vient de lâcher une véritable bombe. Le média affirme en exclusivité que Manchester City a été reconnu coupable de la quasi-totalité des chefs d'accusation liés à des infractions aux règles financières de la Premier League. Un coup de tonnerre, même si le média précise qu'aucune sanction n'a encore été décidée et que l'ancien club de Pep Guardiola va sûrement faire appel. En attendant, les Skyblues ont réagi via le communiqué d'un porte-parole. « La procédure engagée par la Premier League se poursuit, certains éléments importants restant à finaliser, et est soumise à une stricte confidentialité. À ce titre, la position du Manchester City FC reste conforme au communiqué publié par le club en février 2023. Le club a scrupuleusement respecté la procédure en vigueur pendant huit ans, partant du principe que le conseil d'administration et la direction de la Premier League agiraient en tant qu'autorité de régulation indépendante, impartiale et équitable, à l'abri de toute influence partisane. »

SECTEUR SPORTIF À AÏN-DEFLA

34 associations et 11 ligues bénéficient d'équipements

LA DIRECTION de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Aïn-Defla a procédé à la distribution de matériel sportif et pédagogique au profit de 34 associations et 11 ligues sportives activant au niveau de la wilaya, dans le but de soutenir la dynamique sportive locale et de promouvoir la pratique du sport. C'est ce qu'a indiqué mercredi auprès de cette instance.

Le directeur du secteur, Madani Zebiche, a indiqué à l'APS que la 1ère phase de cette opération, inscrite dans le cadre du lancement de la saison sportive 2026-2027, a concerné 34 associations et 11 ligues sportives représentant plusieurs disciplines, notamment les arts martiaux, le football, le volley-ball et l'athlétisme.

Une autre dotation en matériel sportif et pédagogique devrait être distribuée à partir de la semaine prochaine au profit d'associations et de ligues activant dans plusieurs autres disciplines, notamment la natation et le basket-ball, ainsi qu'au profit de la Ligue de wilaya du sport scolaire.

Le même responsable a précisé que cette opération concerne uniquement les associations affiliées aux ligues de wilaya, appelant celles qui n'en ont pas encore bénéficié en raison de leur non-affiliation à entamer les démarches administratives leur permettant d'y adhérer.

Cette opération vise à soutenir la dynamique sportive locale et à encourager la pratique sportive, à travers la mise à disposition des clubs et associations sportives des moyens et équipements nécessaires, contribuant ainsi à améliorer les conditions de préparation aux compétitions et à favoriser la détection des jeunes talents.

R. R

SANTÉ EN MILIEU SCOLAIRE À AFLOU

Campagne de sensibilisation au profit des élèves

UN PROGRAMME de sensibilisation et d'éducation à la santé scolaire, ciblant les élèves de 32 établissements éducatifs, a été lancé par l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'Aflou. C'est ce qu'a annoncé mercredi auprès de l'établissement.

L'opération se déroule au niveau de cinq unités de dépistage et de suivi (UDS) de la santé scolaire et concerne des établissements scolaires de différents paliers (primaire, collège et lycée), dans le cadre d'un programme de terrain de trois jours, a précisé le coordinateur de la santé scolaire à l'EPSP, Sid-Ahmed Semmar (psychologue clinicien).

Le programme en question prévoit des séances de sensibilisation et d'information à l'intention des élèves sur des thèmes liés à la santé scolaire, à l'hygiène, à l'alimentation saine, à la santé mentale et à la prévention de risques sanitaires, selon le programme établi pour chaque UDS, a-t-il expliqué.

La mise en œuvre de ces activités est supervisée par des équipes médicales et paramédicales ainsi que par des psychologues, aux côtés de spécialistes de la santé et de la nutrition rattachés au Service d'épidémiologie et de médecine préventive.

L'initiative s'inscrit dans le cadre des activités de santé scolaire visant à renforcer la prévention, à sensibiliser à la santé et à ancrer des comportements sains chez l'élève en milieu éducatif.

R. R.

PRODUCTION DE CÉRÉALES À BOUMERDÈS

Près de 40.000 quintaux enregistrés

La wilaya de Boumerdès a enregistré, au titre de la campagne moisson-battage de l'année en cours, une production de près de 40.000 quintaux de céréales (toutes variétés confondues), soit un volume quasi-identique à celui enregistré la saison écoulée. C'est ce qu'a fait savoir mardi la Direction des services agricoles (DSA).



Le rendement moyen à l'hectare a été estimé à 20 quintaux, tandis que ce niveau a été dépassé dans certaines exploitations, à l'instar de la ferme des Issers, où le rendement des différentes variétés de céréales a atteint 44 quintaux/ha, et de Tidjelabine, qui a enregistré un rendement de 45 quintaux de blé tendre/ha, a indiqué, à l'APS, la cheffe du service de production et d'appui technique auprès de la DSA, Nabila Zaoui.

Elle a ajouté que la production céréalière, dont la récolte s'est achevée cette saison avant la date fixée, se répartit à raison de près de 30.000 quintaux de blé dur, de plus de 9.200 quintaux de blé tendre, de près de 500 quintaux d'orge et de 90 quintaux d'avoine.

La même responsable a souligné les conditions climatiques favorables ayant marqué cette campagne, outre la disponibilité et la bonne utilisation des engrais, ainsi que la mise à disposition des agriculteurs d'un nombre suffisant de nouvelles moissonneuses. Mme Zaoui a également rappelé les mécanismes mis en place par l'Etat pour encourager la production céréalière, notamment le crédit « R'fig » et la garantie de l'achat de la production par l'Etat à des prix compétitifs.

Elle a, par ailleurs, fait état d'une augmentation de la superficie consacrée aux céréales, passée de 2.112 hectares la saison écoulée à 2.207 hectares actuellement.

Par ailleurs, la responsable a fait savoir que 38.000 quintaux de cette production avaient été collectés au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou) et de ses annexes de Baghlia et de Thenia, précisant que l'opération de collecte du reste de la production se poursuivait.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour les opérations de moisson et de collecte, notamment 19 moissonneuses-batteuses, dont huit relevant de la CCLS de Tizi-Ouzou, ainsi que 195 tracteurs, selon la même source.

R. R.

FORMATION PROFESSIONNELLE À BÉCHAR

Plus de 3 400 nouvelles places pédagogiques offertes

QUELQUE 3.400 nouvelles places pédagogiques sont offertes aux jeunes de la wilaya de Béchar au titre de la prochaine rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels, prévue pour la session d'octobre. C'est ce qu'a annoncé, mercredi, auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels.

Ces nouvelles places sont réparties sur 115 spécialités de formation, en adéquation avec les besoins de la wilaya en main-d'œuvre qualifiée, a précisé le responsable du service de la formation, Abdellah Chafi.

Les inscriptions des jeunes souhaitant intégrer les établissements de formation sont actuellement en cours au niveau des trois Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), des neuf Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), ainsi que des sept établissements privés de formation. Elles sont également ouvertes auprès de l'Institut national de la formation et de l'enseignement professionnels à distance, a-t-il indiqué.

En outre, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya sera prochainement renforcé par l'ouverture d'un Institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) à Abadla, qui sera dédié à la formation de techniciens supérieurs dans le domaine des techniques de l'agroalimentaire, a fait savoir M. Chafi.

En cours de réalisation et d'équipement, cet établissement, d'une capacité d'accueil de 500 stagiaires, vise notamment à rapprocher les futurs stagiaires de l'environnement agricole de la plaine d'Abadla, située à 88 km au sud de Béchar, et qui s'étend sur une superficie de 5.400 hectares.

Outre leur formation théorique, les stagiaires pourront également bénéficier d'un accès à différentes structures agricoles, notamment à la Ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) relevant de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS), implantée dans la même commune, a souligné le même responsable.

R. R.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE DE TIMIMOUN

Six projets retenus pour le “Laboratoire créatif Anis-Djaâd”

Six projets de fiction ont été retenus parmi 48 propositions pour participer à la première édition du « Laboratoire créatif Anis-Djaâd », qui se tiendra en marge du 2e Festival international du court métrage de Timimoun, prévu du 5 au 10 novembre prochain. La première édition de ce laboratoire sera consacrée au développement des courts-métrages de fiction (le Gourara Lab.).



Les projets sélectionnés bénéficieront d’un accompagnement portant notamment sur l’écriture, la construction de la vision artistique, la formation et le mentorat, avant leur présentation aux professionnels du secteur. À l’issue de ce parcours formatif, un seul projet recevra la « Bourse Anis-Djaâd », comprenant un soutien financier et un accompagnement artistique et professionnel. Une initiative qui rend hommage au réalisateur et scénariste algérien disparu.

Selon un communiqué du commissariat du festival, « six projets sur 48 propositions soumises ont été retenus, à l’issue d’une opération de lecture et d’évaluation menée par le comité de sélection, en vue de participer à la première édition du “Laboratoire créatif Anis-Djaâd” ».

La liste des six projets retenus comprend, selon la même source, “La rue des rêves brisés” de Sarah Nacer, “Le banquet cherche ses invités” de Fatma Bakhouche, “Match 7ouma” d’Aymen Tighiouart, “Touffah” d’Ahmed Reggad, “Siyaha” de Sofiane Iheb Maâmri et “Ali-Lbahri” de Mouayed Tiliouine.

Les projets sélectionnés bénéficieront d’un parcours d’accompagnement intégré combinant développement de l’écriture, élaboration de la vision cinématographique, formation, mentorat et accompagnement professionnel, avant leur présentation aux professionnels du secteur à Timimoun.

Au terme du laboratoire, un seul projet bénéficiera de la “Bourse Anis-Djaâd” de développement, qui comprend “un soutien financier” ainsi qu’un “accompagnement artistique et professionnel”, précise le communiqué.

Le “Laboratoire créatif Anis-Djaâd” est organisé en hommage au parcours du réalisateur et scénariste algérien disparu Anis Djaâd. Il vise à consacrer l’”importance du développement de l’idée et du scénario en tant que deux étapes fondamentales dans la réalisation d’un film”.

A. B. / Agence

«REGARDS SUR LA PALESTINE» DU 2 AU 4 OCTOBRE À ROUEN

Le cinéma palestinien à l’honneur en France

LA 7E ÉDITION du festival de cinéma « Regards sur la Palestine » se tiendra du 2 au 4 octobre prochain à Rouen, en France, avec une programmation consacrée à la création cinématographique palestinienne et aux regards portés sur l’histoire, la mémoire et la réalité du conflit.

Organisé par l’Association France Palestine Solidarité (AFPS) de Rouen, le rendez-vous, créé en 2013, s’inscrit ainsi dans la durée. Après une première édition organisée en novembre 2013, le festival s’est notamment tenu en 2015, 2017, 2019 et 2024, cette dernière édition ayant déjà proposé une programmation de longs et courts métrages, de fictions et de documentaires.

Pour l’édition 2026, le festival qui se tiendra au cinéma Omnia République débutera, selon les organisateurs, vendredi 2 octobre avec « Man number 4 » de la Britannique Miranda Pennell et « A Fidai Film » du réalisateur palestinien Kamal Aljafari. Le premier, court métrage de 2024, part d’une photographie prise à Gaza en décembre 2023 pour interroger le regard porté sur les images de guerre. Le second, présenté en 2024 dans plusieurs festivals internationaux, revisite des archives palestiniennes saisies lors de l’invasion israélienne de Beyrouth en 1982, notamment celles du Centre de recherche palestinien.

La deuxième journée, prévues samedi, sera particulièrement dense avec « Collapse » d’Anat Even, « Une disparition » de Rakan Mayasi, puis « Le Clown de Gaza » d’Abdulrahman Sabbah, présenté en avant-première et suivi d’un échange en visioconférence avec le réalisateur depuis Gaza. Le film suit le parcours d’Aloosh, un clown qui continue à se produire auprès des enfants au milieu des destructions, tout en tentant de préserver sa famille et son activité.

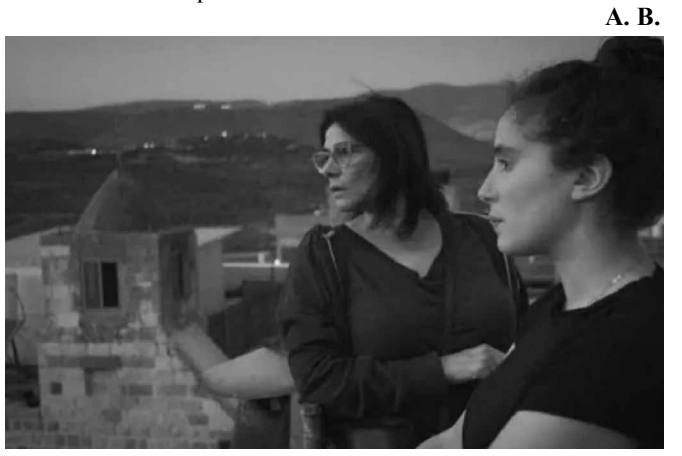
Le programme prévoit également « Lyd », de Rami Younis et Sarah Ema Friedland, un documentaire mêlant archives, animation et anticipation autour de l’histoire de la ville palestinienne de Lyd/Lod.

Autre temps fort, « Qui vit encore » de Nicolas Wadimoff sera projeté en avant-première en présence du réalisateur. Le documentaire donne la parole à neuf Palestiniens ayant fui Gaza et explore les thèmes de la perte, de l’exil, de l’identité et de la mémoire. Le film a été officiellement choisi en août dernier par la Suisse pour la représenter dans la course à l’Oscar 2027 du meilleur film international. La liste restreinte sera annoncée en décembre avant la désignation des cinq films nommés en janvier 2027.

Le festival se poursuivra dimanche avec notamment « Leïla Shahid, l’espoir en exil » de Michèle Collery et Baudouin Koenig, ainsi que plusieurs courts métrages, dont « Intersecting Memory » de la réalisatrice palestinienne Shayma’ Awawdeh. Ce dernier revient sur les souvenirs d’enfance de la cinéaste durant la Seconde Intifada à Hébron et fait dialoguer mémoire personnelle et mémoire collective.

La manifetsation proposera en marge des projections, des expositions, un stand de livres et une table de presse, ainsi que des activités consacrées à la broderie palestinienne, avec notamment un atelier et une exposition de textiles brodés.

A. B.



BEJAIA

Ouverture de la nouvelle saison théâtrale 2026/2027

LA NOUVELLE saison théâtrale 2026/2027 a été officiellement ouverte jeudi soir, au théâtre régional de Bejaia (TRB) “Abdelmalek Bouguermouh”, en présence d’artistes et de passionnés du 4e art.

La cérémonie d’ouverture s’est déroulée dans la grande salle de spectacles “Nouria Kasdarli” du Théâtre régional, et a réuni plusieurs artistes et comédiens, ainsi qu’un public d’amateurs et d’amoureux des planches venus de la région et des régions limitrophes.

La direction du TRB a placé l’ouverture de la nouvelle saison théâtrale sous le signe d’hommage aux victimes des incendies de forêt ayant touché fin août dernier, plusieurs wilayas du pays, et aux éléments de la Protection civile, en reconnaissance de leurs efforts, de leurs sacrifices et de leur courage pour sauver les vies et les biens des citoyens.

La soirée a été marquée par la représentation de la nouvelle comédie musicale “Akin I lebhar” (au-delà de la mer), mise en scène par Yousfi Abdelaziz, qui retrace l’histoire de l’immigration algérienne et les conditions difficiles de l’exil vécues par des milliers d’Algériens en France, durant la colonisation.

Le spectacle se compose de plusieurs chansons puisées dans le répertoire algérien, ainsi que de chants et poèmes consacrés à l’exil, évoquant le quotidien, la solitude, l’espérance et les déchirements de celles et ceux qui ont dû quitter leur pays.

La cérémonie d’ouverture a été marquée également par une exposition d’arts plastiques au niveau de la galerie d’art “Tahar Khelfaoui”, suivi d’un hommage à plusieurs artistes locaux. A noter, un programme théâtral “riche et varié” a été élaboré pour la saison 2026/2027, avec plusieurs projets de production de nouvelles pièces de théâtre, selon la direction du TRB.

R. C.

TLEMCEN

Le zellige au cœur des rénovations hôtelières

LA MINISTRE du Tourisme et de l’Artisanat, Houria Meddahi, a insisté jeudi à Tlemcen sur la nécessité de préserver les spécificités architecturales de la ville dans les opérations de rénovation des établissements hôteliers.

En visite de travail et d’inspection dans la wilaya, la ministre a notamment inspecté l’hôtel Les Zianides, actuellement en travaux, appelant à intégrer les caractéristiques du patrimoine architectural tlemcénien dans les cahiers des charges.

L’hôte de la capitale des Zianides a également mis l’accent sur l’utilisation du zellige, élément emblématique de l’architecture et du patrimoine algériens. La visite comprend plusieurs structures touristiques et patrimoniales, dont le palais du Mechouar et la station thermale de Hammam Boughrara.

Mme Meddahi doit également superviser la cérémonie de lancement officiel de la nouvelle marque hôtelière algérienne, prévue à l’hôtel “Alcazar Tlemcen”, situé sur le plateau de Lalla Setti.

S’exprimant au niveau de l’hôtel “Les Zianides”, situé au centre-ville et actuellement en cours de rénovation, dans le cadre de sa visite de travail et d’inspection dans la wilaya, la ministre a relevé que Tlemcen se distingue par un patrimoine architectural particulier, reflet de la richesse de sa civilisation et de sa culture.

Mme Meddahi a également indiqué que les architectes et les bureaux d’études chargés de ces opérations sont conscients de l’importance de ce patrimoine et de ses spécificités, appelant dans ce contexte à accorder une attention particulière à l’utilisation du zellige, en tant qu’élément caractéristique du patrimoine architectural algérien, dans les travaux de rénovation des établissements hôteliers.

Cette visite s’inscrit dans le cadre du suivi des projets et des structures relevant du secteur du tourisme dans la wilaya, ainsi que des efforts visant à valoriser le patrimoine architectural et touristique local.

A. B. / Agence



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.rege@anep.com.dz
programmation.rege@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Une mutation modifiant le fonctionnement des racines offrirait l'espoir de réduire les engrais chimiques

Les plantes de la famille des légumineuses sont capables d'entrer en symbiose avec des microbes du sol pour obtenir des nutriments essentiels. Des chercheurs ont découvert une mutation qui, même chez le blé, s'avère favorable à cette association. De quoi, peut-être, envisager un avenir plus sobre en engrais de synthèse, bien que d'autres approches existent pour y parvenir (John Innes Centre).



Connaissez-vous le sigle "NPK" ? Ces trois lettres désignent l'azote (nitrogen, en anglais), le phosphore et le potassium (Kalium, en allemand), et figurent sur les bouteilles d'engrais de synthèse pour indiquer les proportions respectives de ces éléments, indispensables à la croissance des plantes cultivées. Mais avant l'invention de l'agrochimie, la nature se débrouillait très bien toute seule…

Lorsque les nutriments dont elles ont besoin pour croître se font rares dans le sol, ou bien lorsque ceux-ci se trouvent sous une forme chimique qu'elles ne peuvent assimiler, les plantes sont en effet capables d'entrer en symbiose avec des microbes qui leur apportent, en échange du gîte et du couvert, ces éléments.

Ces partenaires peuvent être des champignons microscopiques ou bien des bactéries, qui prodiguent respectivement à leurs hôtes du phosphore et de l'azote – les fameux P et N. La symbiose avec les bactéries Rhizobia, dites "fixatrices d'azote", est d'ailleurs l'apanage d'une famille de plante en particulier : les légumineuses (pois, haricots et apparentés).

Transférer le superpouvoir des légumineuses aux céréales

Depuis longtemps, les chercheurs en agronomie rêvent de transférer ce superpouvoir des légumineuses à d'autres plantes cultivées, notamment aux céréales, afin de réduire la quantité d'engrais chimiques à apporter dans les champs. D'après une étude publiée le 15 janvier dans la revue Nature, ce n'est peut-être plus qu'une question de temps avant de voir ce dessein se réaliser. Les auteurs de cette étude ont ainsi découvert une mutation dans un gène de la luzerne tronquée (Medicago truncatula) qui reprogramme la voie de signalisation par le calcium au sein de la plante, ce qui a pour effet de renforcer à la fois l'association avec les bactéries fixatrices d'azote et les mycorhizes (nom donné à la symbiose entre un champignon et une racine).

Or, la même mutation génétique chez le blé a pour conséquence de favoriser les mycorhizes ainsi que la colonisation des racines par des Rhizobia, et ce, dans des conditions agricoles, expliquent les chercheurs dans un communiqué du John Innes Centre (Royaume-Uni).

Vers une agriculture "durable" ?

"Il est inattendu et passionnant de voir que la mutation que nous avons identifiée renforce (la) symbiose dans des conditions agricoles, car cela offre la possibilité d'une production agricole durable (…) en réduisant l'utilisation d'engrais inorganiques", a déclaré le Dr Myriam Charpentier, qui a supervisé l'équipe. La chercheuse y voit ainsi un "grand potentiel pour l'avancement de l'agriculture durable." Cependant, l'agriculture fait face à de nombreux défis, en particulier le changement climatique et ses conséquences en termes de multiplication des évènements extrêmes (sécheresses, inondations…).

Si les auteurs de l'étude proposent évidemment de trouver des solutions faisant appel à la génétique, d'autres approches existent.

Certaines techniques écologiques de fertilisation des sols augmentent ainsi le rendement agricole en l'absence d'engrais chimiques, en particulier l'usage de fumier – davantage que du compost – ainsi que le fait de planter une diversité de cultures et de légumineuses, selon une synthèse d'études publiée en 2022 dans la revue Nature Sustainability.

À l'occasion du Salon de l'Agriculture 2024, un collectif de 12 ONG environnementales françaises avait publié sa feuille de route, capable d'assurer "des revenus dignes" au secteur et de "restaurer les écosystèmes naturels" en diminuant par exemple les cultures très consommatrices en eau, ou encore en restaurant les mares et les haies – dont 90 % et 70 % ont respectivement disparu en un siècle.

81 milliards de mètres cubes d'eau: Découverte d'un aquifère géant dans les montagnes et volcans de l'Oregon

81 MILLIARDS de mètres cubes d'eau, un "château d'eau géant" expliquent les scientifiques : c'est ce que contiendrait un aquifère colossal découvert dans les sommets et volcans de la chaîne des Cascades, dans le nord-ouest des États-Unis (Oregon et État de Washington).

Un peu plus de 32 kilomètres cubes : c'est la quantité d'eau que contient le lac Mead, réservoir artificiellement créé à partir du fleuve Colorado, à cheval entre le Nevada et l'Arizona, aux États-Unis.

C'est colossal – à titre de comparaison, le lac d'Annecy contient quant à lui environ 1,22 kilomètre cube d'eau, soit 1,2 milliards de mètres cubes du précieux liquide.

Colossal et vital pour une partie des États-Unis qu'il irrigue – 20 millions de personnes et de vastes surfaces agricoles –, mais fluctuant : si ses niveaux sont revenus vers un volume moins inquiétant pour la vie qui en dépend, ainsi que l'explique Newsweek, ils avaient chuté de manière très inquiétante en 2022. Les aquifères américains, qu'ils soient naturels ou artificiels, sont donc pour cette nation très vorace en H2O d'une importance cruciale. D'où l'importance de l'annonce de cette découverte par des scientifiques dans la chaîne des Cascades, entre l'Oregon et l'État de Washington, au nord-ouest des États-Unis. Cette réserve pourrait être la plus grande de son genre au monde.

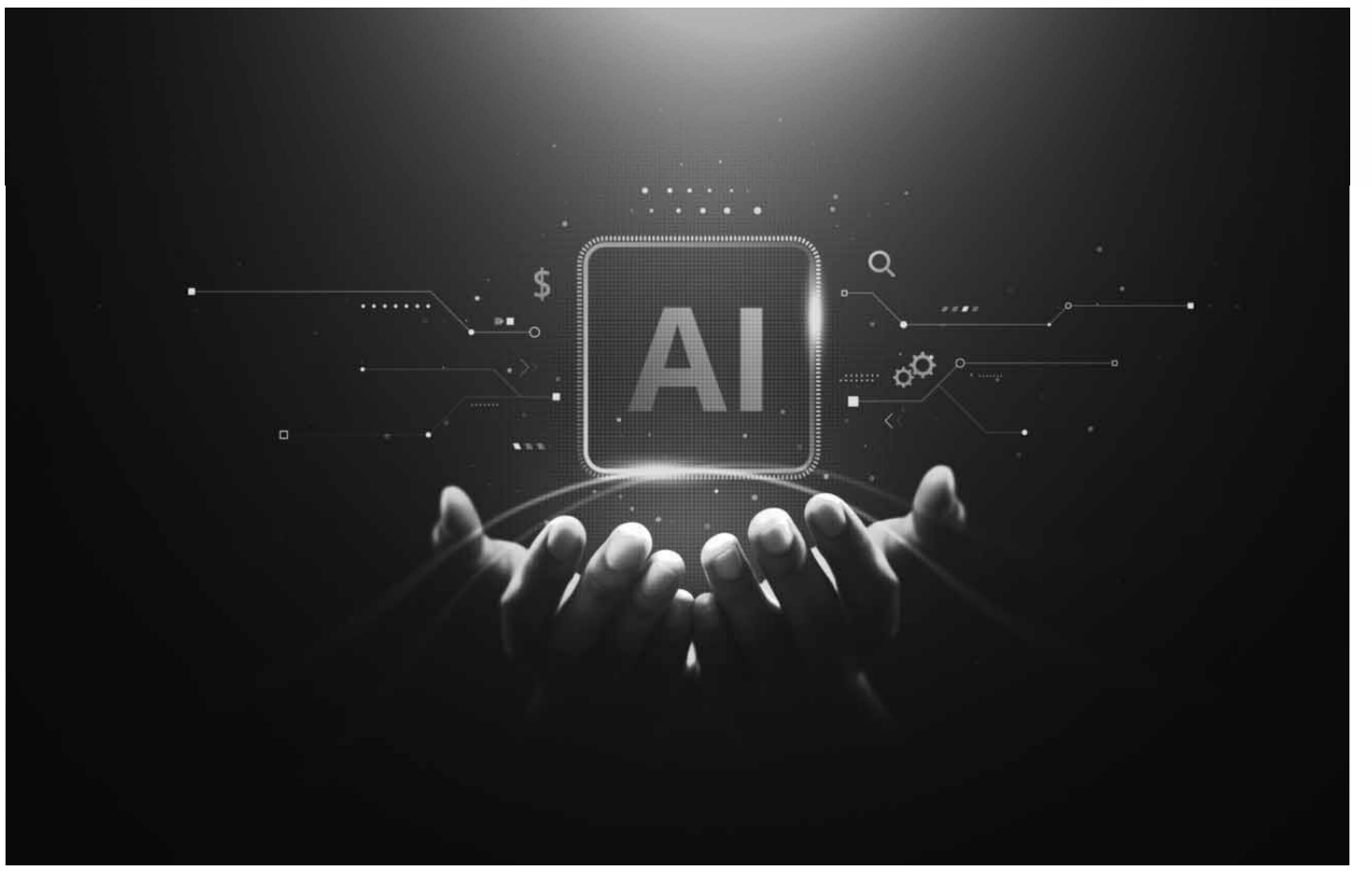
Dans les montagnes de l'Oregon, un "lac aux proportions continentales"

Ainsi que le relatent Live Science ou Phys.org, les chercheurs et chercheuses n'ont pas fait que chercher mais ont trouvé, au cœur même des montagnes des Cascades, ce qui est décrit dans un article publié dans Proceedings of the National Academy of Sciences (PNAS) comme une réserve d'eau "aux proportions continentales".

La chaîne des Cascades, explique Wikipedia, ne couvre pas qu'une partie de l'Oregon et de l'État de Washington, mais s'étend également au-delà de la frontière avec le Canada, en Colombie Britannique, et est le fruit de processus volcaniques antédiluviens – le fameux Mont Saint Helens, dont l'éruption catastrophique en 1980 est restée gravée dans les mémoires ou le Mont Rainier sont deux de ses plus hauts sommets.

L'intelligence artificielle : votre nouvelle arme secrète contre les cybermenaces

S'il existe aujourd'hui des outils ayant fait leurs preuves contre les cybermenaces d'hier, les attaques de demain exigent que l'on envisage d'ores et déjà de nouvelles manières de s'en protéger. Et sur ce point, l'intelligence artificielle peut faire toute la différence.



Les cyberattaques ne cessent de se multiplier, gagnant en complexité et en sophistication. Parmi elles, les faux sites web. Vous savez, ceux qui imitent les marques de confiance et posent un réel danger pour les internautes. Les chiffres sont d'ailleurs édifiants : en seulement trois ans, entre 2020 et 2023, les attaques liées aux plateformes de phishing ont bondi de près de 880 %, atteignant 1,6 million de sites malveillants au premier trimestre 2023. Face à cette escalade, il est donc plus qu'urgent d'adopter des solutions capables de suivre le rythme des cybercriminels, et de contrer efficacement ces nouvelles stratégies de piratage.

Vous n'y aviez peut-être pas pensé, mais l'intelligence artificielle joue un rôle clé dans cette lutte. En analysant des schémas inhabituels et en bloquant les menaces en temps réel, l'IA s'impose comme un élément incontournable pour renforcer la cybersécurité.

L'IA en cybersécurité : anticiper plutôt que réagir

Contrairement aux systèmes traditionnels qui reposent uniquement sur des bases de données de menaces connues, l'intelligence artificielle permet de passer d'une approche réactive à une posture proactive. Dans les grandes lignes, elle anticipe les attaques en détectant des anomalies dans le comportement des internautes et des pages web avant même qu'une menace ne soit déployée.

Une capacité qui repose sur l'apprentissage automatique, doublée d'un modèle probabiliste, et qui permet à l'IA de s'adapter constamment aux nouvelles tactiques des cybercriminels. Et pour cause : les hackers innovent sans cesse pour échapper aux systèmes de sécurité classiques. En réponse, l'IA est capable d'apprendre de chaque nouvelle attaque, de s'améliorer et de détecter des attaques inédites, appelées « zero-day », avant même qu'elles n'apparaissent dans les bases de données des menaces connues.

Des analyses avancées pour une sécurité renforcée

Pour garantir une protection à 360 degrés, l'intelligence artificielle repose sur plusieurs couches d'analyse. Chaque étape vise à identifier des aspects spécifiques d'une menace, permettant ainsi de contrer différents types d'attaques avec précision.

Analyse des métadonnées : débusquer les sites suspects

L'une des premières étapes consiste à examiner les métadonnées d'un site. L'intelligence artificielle analyse des éléments tels que l'âge du domaine, la validité des certificats SSL et la structure de l'URL. Une légère modification dans un lien – un caractère en trop ou un homographe – peut signaler une tentative de phishing. En détectant ces irrégularités, l'IA bloque les sites suspects avant que les internautes ne soient exposés.

Détection visuelle : repérer les copies de sites légitimes

Les cyberattaquants cherchent souvent à duper les utilisateurs et les utilisatrices en imitant l'apparence visuelle de sites légitimes. Grâce à la vision par ordinateur, l'IA compare les éléments visuels (logos, favicons, mise en page) des sites suspects à ceux des marques officielles. Même les imitations les plus subtiles peuvent être détectées, renforçant la protection contre les faux sites.

Analyse de contenu : détecter les schémas textuels suspects

L'IA analyse aussi le contenu textuel des sites web et des emails. Elle repère des expressions typiques des escroqueries en ligne, comme « votre compte est suspendu » ou « veuillez vérifier votre identité ». En analysant ces schémas textuels, l'intelligence artificielle est capable d'alerter les internautes avant qu'ils ne cliquent sur des liens malveillants.

Analyse comportementale : identifier les irrégularités

En plus d'analyser le contenu et l'apparence des sites, l'intelligence artificielle surveille les comportements en ligne. Des tentatives de connexion répétées depuis des adresses IP différentes ou un trafic réseau anormal peuvent trahir une attaque imminente, comme une attaque « man-in-the-middle ». L'IA détecte ces anomalies et les bloque avant que les cybercriminels ne puissent exploiter les failles.

Protection Anti-menaces Pro : la sécurité en ligne anticipée par NordVPN

Alors comment profiter des capacités de l'intelligence artificielle pour lutter contre les cybermenaces, et plus spécifiquement contre les tentatives de phishing les plus élaborées ? Le mieux reste encore de se tourner vers des solutions de sécurité clé en main. Et ça tombe bien, NordVPN intègre la puissance de l'IA dans sa Protection Anti-menaces Pro.

Contrairement aux outils anti-phishing et anti-téléchargements frauduleux basiques que l'on trouve chez la majorité des fournisseurs de VPN grand public, la Protection Anti-menaces Pro de NordVPN va plus loin en analysant activement les URL, les certificats SSL et les comportements des sites pour repérer les irrégularités avant que l'internaute ne soit exposé.

Dans le détail, il suffit d'un changement mineur dans l'URL ou un certificat suspect pour que soit déclenché un blocage automatique de la page ou du site web malveillant. Une approche proactive particulièrement efficace contre les attaques les plus récentes, non encore répertoriées dans les bases de données de menaces traditionnelles.

En plus de protéger contre les faux sites, la Protection Anti-menaces Pro scanne les fichiers téléchargés pour y détecter des malwares potentiels. Il bloque également les publicités malveillantes, sont souvent utilisées pour injecter des logiciels malicieux, garantissant ainsi une navigation plus fluide et plus sécurisée.

Des performances prouvées par des tests indépendants

L'efficacité de la Protection Anti-menaces Pro a récemment été démontrée lors de tests menés par AV-Comparatives, laboratoire indépendant de référence dans le domaine de la cybersécurité. La fonction boostée à l'IA de NordVPN a obtenu la certification officielle, alors qu'elle atteint un taux de détection de 98,2 % pour les URL de phishing et de 80,2 % pour les sites de malwares. Des chiffres qui placent le fournisseur panaméen parmi les meilleurs acteurs du secteur, prouvant l'efficacité de son approche multicouche basée sur l'intelligence artificielle.

Détail supplémentaire qui n'en est pas un : la Protection Anti-menaces Pro de NordVPN évolue en permanence pour s'adapter aux nouvelles menaces. En février 2024, l'outil a analysé 600 000 nouveaux sites et identifié 3 000 attaques zero-day qui ciblaient des marques populaires. Une capacité d'adaptation continue garante d'une protection efficace, toujours à jour.

Conseils pour renforcer votre sécurité contre le phishing

N'oubliez pas que même avec des outils puissants comme la Protection Anti-menaces Pro, il est essentiel d'adopter de bonnes pratiques pour se protéger des attaques de phishing. Voici quelques stratégies simples mais efficaces : Vérifiez toujours les URL : assurez-vous que l'URL commence par « https » et qu'un cadenas est présent à côté ;

Ne cliquez jamais sur des liens suspects : soyez prudent face aux emails non sollicités ou aux offres trop belles pour être vraies. Si quelque chose semble louche, évitez de cliquer ;

Utilisez des outils de sécurité : en plus de la Protection Anti-menaces Pro, activez les extensions de navigateur qui bloquent les sites malveillants. Protégez aussi votre navigation à l'aide d'un VPN, dont l'objectif est de chiffrer et isoler vos données de connexion. Parce qu'il prend en charge NordLynx et OpenVPN, tous deux compatibles avec AES-256, qu'il dispose d'une infrastructure composée de plus de 6 000 serveurs répartis dans 111 pays, et qu'il intègre la Protection Anti-menaces Pro, NordVPN est évidemment tout indiqué ; Maintenez vos logiciels à jour : veillez à ce que votre navigateur, votre antivirus et votre système d'exploitation soient toujours à jour. Cela permet de bénéficier des dernières protections disponibles contre les nouvelles menaces.

L'intelligence artificielle, une alliée incontournable dans la cybersécurité

L'intelligence artificielle a transformé la manière dont les menaces sont détectées et bloquées. Alors que les cyberattaques deviennent de plus en plus complexes, l'IA offre une protection capable d'anticiper les menaces avant qu'elles ne frappent.

Mieux encore : à mesure que les cyberattaques évolueront, l'IA continuera de jouer un rôle central dans la cybersécurité. Sa capacité à apprendre, à s'adapter et à progresser en fonction des nouvelles menaces en fait un élément indispensable des stratégies de défense de demain. Les entreprises et les particuliers doivent intégrer cette technologie pour rester en sécurité dans un monde de plus en plus numérique. Des perspectives d'avenir prouvées par des solutions comme la Protection Anti-menaces Pro de NordVPN, qui démontrent l'importance et l'efficacité de l'IA dans la cybersécurité.

Surdité (hypoacousie, perte auditive)



BIEN-ÊTRE

La surdité, ou hypoacousie, est à l'ouïe ce que la cécité est à la vue. Elle désigne la perte auditive et peut toucher le nouveau-né comme le sujet âgé. Les causes en sont multiples et plusieurs formes de surdité sont distinguées.

QU'EST-CE QUE LA SURDITÉ ?

La surdité, encore appelée l'hypoacousie, se définit comme une perte partielle ou totale de la capacité à percevoir les sons. Il s'agit donc d'une diminution de l'ouïe. Différents niveaux de surdité sont définis en fonction de la perte auditive exprimée en décibels (dB), de la surdité légère à la surdité profonde. On ne parle aujourd'hui plus de sourds et de malentendants, mais de patients atteints de surdité plus ou moins sévère.

La surdité est-elle fréquente ? d'où vient-elle ?

La surdité ne touche pas uniquement les personnes âgées ou celles atteintes de certaines maladies. Les spécialistes distinguent deux formes de surdité, en fonction de la partie de l' oreille touchée :

La surdité de transmission : le signal sonore n'est pas transmis correctement au niveau de l'oreille externe ou de l'oreille moyenne.

La surdité de perception : le signal sonore n'est pas correctement transmis au cerveau sous la forme d'un influx nerveux au niveau de l'oreille moyenne.

Selon le type de surdité, les causes sont variables.

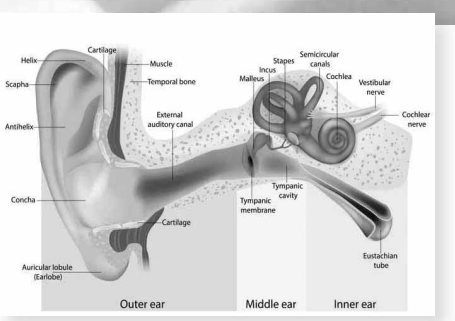
La surdité de transmission peut être présente dès la naissance, par exemple en lien avec une anomalie congénitale de l'oreille moyenne. Elle peut être transitoire, en cas de blocage mécanique, notamment lors de la présence d'un bouchon de cérumen. Des infections de l'oreille, comme des otites mal soignées, peuvent être à l'origine d'une hypoacousie parfois durable.

La surdité de perception quant à elle peut avoir de multiples causes :

Une surdité congénitale : cette forme fait l'objet d'un dépistage spécifique chez les nourrissons à la naissance, généralement à la maternité.

La maladie de Ménière responsable de vertiges, d'acouphènes et d'une baisse de l'audition. Son origine exacte n'est pas connue.

La prise de traitements toxiques pour l'audition (traitements ototoxiques) : certains antibiotiques utilisés pour traiter des infections sévères, mais aussi des médicaments



de chimiothérapie peuvent entraîner une perte d'audition parfois irréversible.

Une exposition aux bruits intenses : l'intensité, la durée et la répétition des expositions à des bruits trop intenses provoquent des lésions de l'oreille interne et donc une surdité. Un traumatisme, par exemple lors d'une chute ou d'un accident de la voie publique. La surdité n'est donc pas un phénomène rare. Les spécialistes estiment qu'à l'âge de 3 ans, 3 % des enfants sont atteints d'une surdité sévère ou profonde. Un Français sur 10 aurait une acuité auditive réduite, mais moins de 20 % d'entre eux bénéficieraient d'une prise en charge adaptée.

COMMENT RECONNAÎTRE LA SURDITÉ ?

Différents tests auditifs, regroupés sous le terme d'audiométrie sont nécessaires pour diagnostiquer et caractériser la surdité, le niveau de surdité et le type de surdité. Des examens complémentaires sont ensuite prescrits pour rechercher la cause de la surdité. Il est important de consulter un médecin pour lui signaler tout problème d'audition. Il est également nécessaire de faire contrôler régulièrement son audition. Certains tests auditifs peuvent être effectués par l'audioprothésiste. Si le médecin l'estime nécessaire, il oriente le patient vers un médecin ORL qui peut compléter les tests auditifs et prescrit les examens complémentaires adaptés. Le diagnostic de la surdité doit être le plus précoce possible pour en limiter les conséquences sur la santé et la vie quotidienne.

En effet, la surdité, surtout si elle est profonde, affecte de nombreuses fonctions de l'organisme : les fonctions cognitives, le langage, la communication, l'équilibre, etc.

Chez l'enfant en particulier, une surdité peut retarder ou perturber l'acquisition du langage et ainsi affecter profondément le développement de l'enfant. Par ailleurs, la surdité peut entraîner des symptômes physiques et psychiques, chez l'adulte comme chez l'enfant

Des maux de tête ;

De la fatigue ;

Un isolement social ;

Des troubles dépressifs ;

Un déclin cognitif en particulier chez le sujet âgé.

Quel que soit l'âge, la surdité est considérée comme un handicap invisible, qui impacte négativement la qualité de vie des patients.

QUE FAIRE EN CAS DE SURDITÉ ? PEUT-ON GUÉRIR LA SURDITÉ ?

En fonction de la cause de la surdité et du niveau de perte auditive, il existe parfois des traitements efficaces. Les surdités temporaires de transmission, par exemple associées aux infections de l'oreille, peuvent être soignées par des antibiotiques, avec une récupération généralement totale de l'acuité auditive. En revanche, les surdités de perception ne peuvent le plus souvent pas être traitées. Cependant, une prise en charge adaptée peut permettre au patient de percevoir des sons et donc de limiter l'impact de la perte auditive. Elle repose notamment sur des dispositifs médicaux spécifiques :

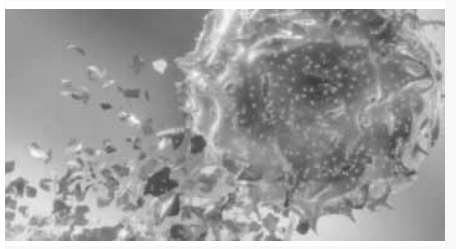
Les prothèses auditives permettent d'amplifier les sons chez les sujets atteints de surdité modérée à sévère .

Les implants cochléaires permettent de stimuler directement les neurones du nerf auditif pour transmettre l'influx nerveux. Chez le jeune enfant, leur efficacité peut être particulièrement importante, tandis qu'elle est souvent plus limitée chez l'adulte.

Certaines formes congénitales de surdité font l'objet de recherches pour mettre au point des thérapies innovantes capables de restaurer l'audition, comme les thérapies géniques.

Chez les personnes atteintes de surdité profonde, la langue des signes peut constituer un moyen important pour communiquer. Des associations et des professionnels dispensent des formations pour apprendre la langue des signes et pouvoir communiquer plus facilement avec ses proches.

Immunothérapie



L'IMMUNOTHÉRAPIE fait partie des thérapies ciblées contre le cancer. Elle s'appuie sur les potentialités du système immunitaire pour tuer les cellules tumorales et ainsi lutter contre le cancer. Apparues plus récemment que la chimiothérapie et la radiothérapie, l'immunothérapie est en plein essor et constitue désormais une thérapie anticancéreuse majeure dans la prise en charge de nombreux cancers.

Immunothérapie et système immunitaire

Le système immunitaire de l'organisme est capable de distinguer les cellules de l'organisme des agents extérieurs pathogènes. Il est aussi capable de reconnaître des cellules anormales – comme les cellules cancéreuses – pour les éliminer.

Les mécanismes immunitaires en jeu sont très complexes et mettent en œuvre différentes voies de signalisation cellulaire, de nombreuses protéines et des cellules immunitaires (les globules blancs).

Si l'efficacité du système immunitaire à lutter contre les agents infectieux n'est plus à démontrer, il semble qu'il rencontre plus de difficultés à reconnaître, puis à détruire les cellules cancéreuses. L'incapacité du système immunitaire à reconnaître une cellule cancéreuse a longtemps été expliquée par le fait que celui-ci est programmé pour ne pas attaquer les cellules du soi afin d'éviter tout risque d'autodestruction. On parle d'auto-immunité. Or, les cellules tumorales sont des cellules du soi présentant une anomalie. Cependant, il a été découvert plus tard que les cellules cancéreuses présentaient à leur surface des antigènes spécifiques qui semblent pouvoir parfois être découvert par le système immunitaire.

De nombreuses pistes ont été explorées sur les antigènes, sans succès.

Par ailleurs, les cellules cancéreuses ont également la capacité de pouvoir se camoufler afin de faire croire au système immunitaire de l'organisme qu'elles ne représentent aucune menace. Parfois, les cellules cancéreuses sont capables de prendre l'initiative de bloquer l'action des défenses immunitaires.

Les cellules tumorales échappent au système immunitaire et c'est en comprenant comment elles y parviennent qu'une thérapie pourra éduquer le système immunitaire afin qu'il parvienne à dénicher et éliminer les cellules cancéreuses.

Qu'est-ce que l'immunothérapie ?

L'immunothérapie anticancéreuse – ou immunothérapie des cancers – repose sur l'utilisation du système immunitaire afin d'éliminer les cellules cancéreuses de l'organisme, comme il le fait d'ordinaire pour les bactéries ou les virus. Cette thérapie apprend au système immunitaire à reconnaître et détruire les cellules tumorales.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:43 | 12:20 | 15:45 | 18:20 | 19:41 | 04:49 | 12:25 | 15:51 | 18:25 | 19:45 | 05:03 | 12:39 | 16:04 | 18:39 | 19:59 | 04:58 | 12:30 | 15:57 | 18:30 | 19:47 | 05:10 | 12:46 | 16:11 | 18:46 | 20:06 | 05:15 | 12:51 | 16:16 | 18:51 | 20:11 | 05:18 | 12:54 | 16:19 | 18:54 | 20:14 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8600 – SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	19°
Oran	28°	18°
Constantine	28°	14°
Ouargla	34°	21°

DÉCÈS DU JOURNALISTE MOHAMED BENCHICOU

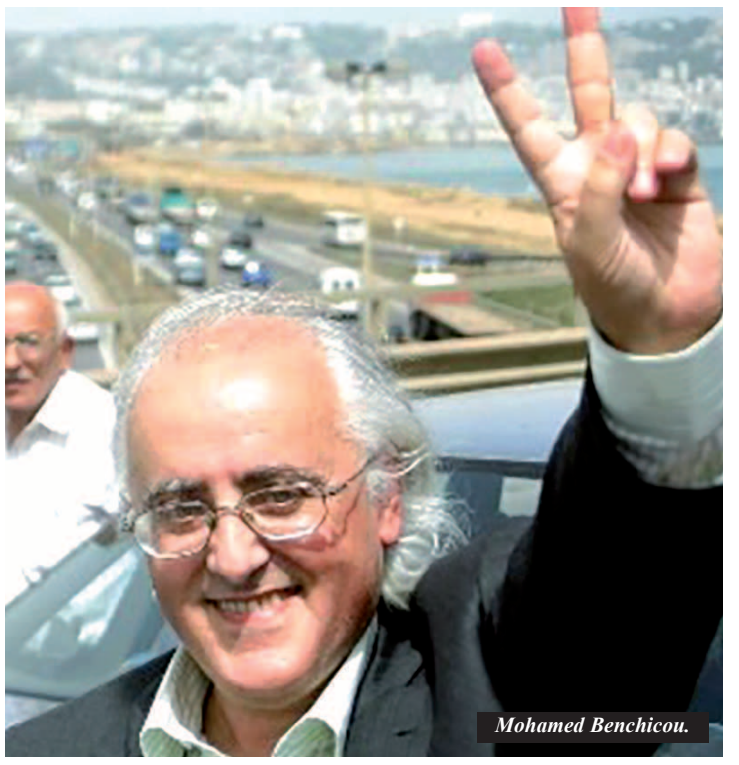
Une voix majeure de la presse indépendante

Le paysage médiatique et intellectuel algérien perd l'une de ses figures les plus emblématiques et irréductibles. Le journaliste, écrivain et polémiste Mohamed Benchicou s'est éteint ce jeudi 24 septembre 2026 à son domicile, à l'âge de 74 ans, entouré de ses proches, à la suite de complications de santé l'ayant contraint à un bref séjour hospitalier quelques jours plus tôt. Sa disparition referme un chapitre majeur de l'histoire de la presse indépendante nationale, dont il fut l'un des pionniers, des architectes les plus audacieux et des gardiens les plus intransigeants.

Né le 1er juillet 1952 à Miliana, dans la wilaya d'Aïn Defla, Mohamed Benchicou s'est passionné très tôt pour l'art d'informer et de décrypter le réel. Ses premiers pas dans le métier, effectués au cours des années 1970 au sein de rédactions majeures telles qu'El Moudjahid et Alger Républicain, ont forgé sa rigueur professionnelle et son insatiable curiosité intellectuelle. Lorsque le vent de l'ouverture politique et médiatique souffle sur le pays à la fin des années 1980, il répond immédiatement présent en s'investissant activement dans le Mouvement des journalistes algériens, déterminé à arracher de nouveaux espaces de liberté pour la profession.

L'année 1991 marque un tournant décisif avec la cofondation du quotidien Le Matin, aux côtés notamment de figures respectées comme Saïd Mekbel. Sous la houlette de Benchicou, le journal s'impose rapidement comme un phare de la presse francophone en Algérie.

Ses pages se distinguent par une audace éditoriale inouïe, un ton résolument offensif et des enquêtes percutantes qui fouillent sans concession les zones d'ombre du pouvoir et les dysfonctionnements de la sphère politique.


Mohamed Benchicou.

Ce journalisme d'investigation sans compromis fait du Le Matin le réceptacle des aspirations démocratiques d'une époque en ébullition.

Cette exigence de vérité a cependant un coût humain et professionnel extrêmement lourd. En 2004, au terme d'une procédure judiciaire controversée liée à la réglementation des changes, le défunt est condamné à deux ans d'emprisonnement ferme. Incarcéré à la prison d'El-Harrach, il y purge sa peine jusqu'à sa libération en juin 2006. Quelques semaines seulement après son incarcération, le quotidien *Le Matin* cesse définitivement de paraître asphyxié par l'arrêt de son impression ordonné par l'imprimerie publique Simpral, scellant tragiquement le destin de l'une des plus belles aventures de la presse libre. Cet acharnement judiciaire intervient dans le sillage direct de la parution, la même année, de son brûlot littéraire et politique intitulé «Bouteflika, une imposture algérienne». L'homme était un auteur prolifique, capable de traverser les époques et les genres pour nourrir la mémoire collective. À travers des œuvres remarquées telles que «Les geôles d'Alger» ou encore «La parfumeuse : la vie occultée de madame Messali Hadj», il a offert à la société algérienne des miroirs indispensables pour appréhender sa propre histoire, ses drames et ses complexités sociologiques. Ce parcours hors du commun a également franchi les frontières nationales pour trouver une résonance universelle. En 2006, son engagement indéfectible en faveur de la liberté d'expression a été salué à l'international par l'attribution du prestigieux prix PEN/Barbara Goldsmith pour la liberté d'écrire, décerné par PEN America.

Avec son départ, c'est une page glorieuse et douloureuse de l'histoire de la presse indépendante algérienne qui se tourne. La cohorte de journalistes qui a osé, au début des années 1990 perd aujourd'hui l'un de ses capitaines les plus valeureux.

Majda Khellaf

SANTÉ PUBLIQUE

Yazid Aoudia prend les commandes de l'INSP

LE PROFESSEUR Yazid Aoudia a été installé, jeudi à Alger, dans ses fonctions de directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP) par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene. À cette occasion, le ministre a appelé à une plus grande mobilisation des compétences scientifiques de l'Institut et au renforcement de la coordination autour de ses missions au service du système national de santé.

La cérémonie d'installation a été l'occasion pour le ministre de rappeler le rôle particulier de l'INSP dans l'organisation sanitaire nationale. M. Messaoudene a ainsi souligné la «place centrale» qu'occupe cet établissement, qu'il a qualifié de «grande institution jouant un rôle important dans le développement de la santé publique en Algérie». Le ministre a rappelé, à ce propos, la contribution de l'Institut au «soutien aux politiques nationales de santé» ainsi qu'au «renforcement des capacités du système de santé». Une mission qui confère à l'INSP un rôle d'appui scientifique dans plusieurs domaines liés à la santé publique, notamment la surveillance sanitaire, l'analyse des données, la prévention et l'évaluation des programmes de santé.

Au cœur du message adressé à la nouvelle direction, le ministre a placé la valorisation de l'expertise disponible au sein de l'Institut. Il a salué «les compétences scientifiques et professionnelles» que compte l'établissement, appelant à «valoriser ces capacités et à les mobiliser pour atteindre les objectifs fixés». M. Aït Messaoudene a, dans le même cadre, souligné l'importance de renforcer «la coordination et le travail collectif». Une démarche appelée, selon lui, à contribuer à «l'amélioration de la performance» et à la «promotion des missions de l'Institut», en réponse aux exigences du système national de santé. Le message ministériel fixe ainsi les principaux enjeux assignés à cette nouvelle direction : mieux exploiter l'expertise disponible, renforcer le travail collectif et consolider la contribution de l'INSP à la politique nationale de santé.

La nomination de Yazid Aoudia intervient après un parcours partagé entre pratique médicale, responsabilités hospitalières et enseignement supérieur. Spécialiste en cardiologie et en rythmologie, le nouveau directeur général de l'INSP a exercé dans plusieurs structures hospitalières et assumé des responsabilités universitaires.

Il a notamment été doyen de la faculté de médecine de Blida et chef de service de cardiologie à l'EPH de Tipasa ainsi qu'au CHU de Béni Messous. Son parcours comprend également une expérience dans le domaine de la rythmologie au CHU Mustapha-Pacha.

Sihem Bounabi

PARLEMENT PANAFRICAIN

Boutbig distingué à New York

LE PRÉSIDENT du Parlement panafricain, Fateh Boutbig, s'est vu décerner le Prix du leadership mondial exceptionnel 2026, en marge du Sommet mondial de la paix 2026, tenu à New York. A cette occasion, le Parlement panafricain et l'organisation Partners For Patients NGO (PFP.NGO) ont signé un accord complémentaire destiné à élargir leur coopération dans les domaines de la législation et des politiques de santé, ainsi que du renforcement des systèmes de santé. Signé par Fateh Boutbig et Mimi Choon-Quinones, fondatrice et présidente du conseil d'administration de PFP.NGO, l'accord porte principalement sur les maladies transmissibles et non transmissibles, la santé maternelle et infantile, l'accès aux médicaments, la santé numérique, le financement de la santé et la préparation aux pandémies.

Ce partenariat, qui s'appuie sur des accords conclus en 2023 et 2025, prévoit notamment un appui à la Commission de la santé, du travail et des affaires sociales du Parlement panafricain en matière de recherche, d'expertise technique, d'élaboration de textes législatifs et de renforcement des capacités. Une liste de 55 lois modèles proposées figure en annexe de l'accord, couvrant notamment le cancer, le paludisme, la vaccination, les essais cliniques et les données de santé. En marge de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, Fateh Boutbig a, par ailleurs, effectué une visite de courtoisie auprès du président du Parlement panafricain. Les discussions ont porté sur une participation accrue du Parlement panafricain aux travaux de l'Assemblée générale et sur le renforcement de la présence de la vision parlementaire africaine dans les débats

Khalil A.

ALGÉRIE - USA

Attaf tient une séance de travail avec Christopher Landau

LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a tenu ce vendredi, une séance de travail avec le vice-secrétaire d'État américain aux affaires étrangères, Christopher Landau, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les deux hommes ont évoqué à l'occasion le développement remarquable des relations entre l'Algérie et les États-Unis. Ils ont également réaffirmé la volonté commune des deux pays de continuer à les renforcer et à les élargir pour inclure les domaines prioritaires, en accord avec leurs ressources et au service de leurs intérêts communs. Les deux parties ont, en outre, échangé leurs points de vue sur plusieurs questions régionales et internationales inscrites à l'ordre du jour des Nations Unies.

S. N.